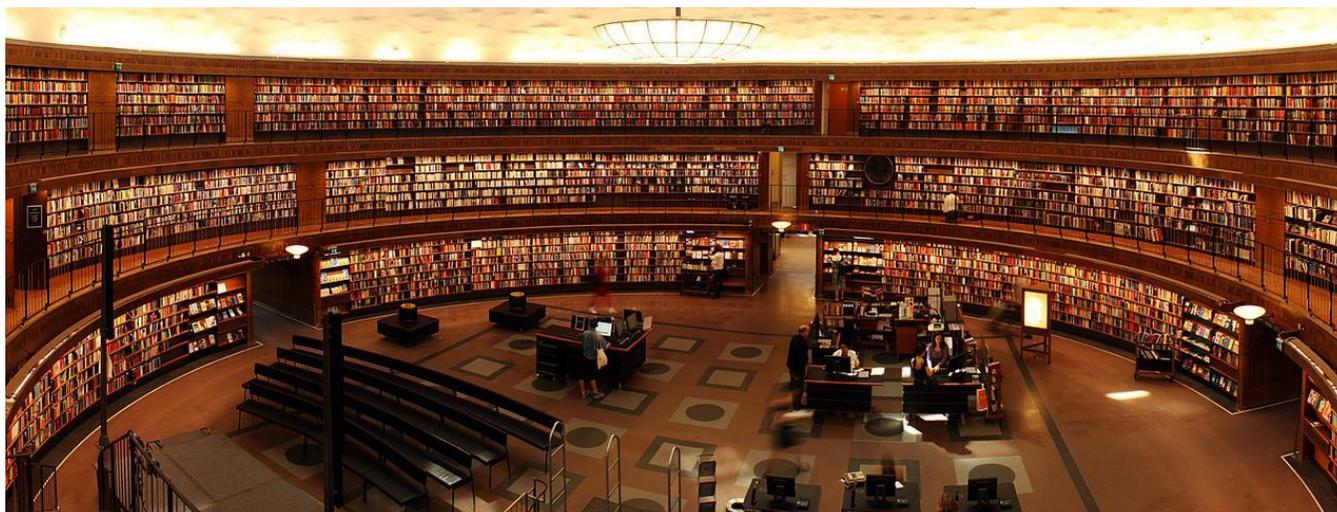


DÉPARTEMENT DE LETTRES

LETTRES ET ARTS



2022 – 2023



Unité de Formation et de Recherche Arts, Lettres, Langues
Université Jean Monnet
21, Rue Denis PAPIN
42100 SAINT-ETIENNE

04.77.42.13.06
fac-all@univ-st-etienne.fr
<https://fac-all.univ-st-etienne.fr>



Calendrier de la Faculté Arts, Lettres, Langues

Année universitaire 2022-2023

Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier 2023	
1 J	Journées d'information	1 S		1 M	Vacances Toussaint	1 J		1 D	Vacances Noël
2 V		2 D		2 M		2 V		2 L	
3 S		3 L		3 J		3 S		3 M	Examens
4 D		4 M		4 V		4 D		4 M	Semestres impairs session 1
5 L	Rentrée s. impairs	5 M	5	5 S		5 L	RATTRAPAGE DE COURS	5 J	
6 M		6 J		6 D		6 M			6 V
7 M	1	7 V		7 L		7 M		7 S	
8 J		8 S		8 M		8 J		8 D	
9 V		9 D		9 M	9	9 V		9 L	Examens
10 S		10 L		10 J		10 S		10 M	Semestres impairs session 1
11 D		11 M		11 V		11 D		11 M	
12 L		12 M	6	12 S		12 L	REVISIONS	12 J	
13 M		13 J		13 D		13 M			13 V
14 M	2	14 V		14 L		14 M		14 S	
15 J		15 S		15 M		15 J		15 D	
16 V		16 D		16 M	10	16 V		16 L	
17 S		17 L		17 J		17 S		17 M	
18 D		18 M		18 V		18 D		18 M	1
19 L		19 M	7	19 S		19 L		19 J	
20 M		20 J		20 D		20 M		20 V	
21 M	3	21 V		21 L		21 M	Vacances Noël	21 S	
22 J		22 S		22 M		22 J			22 D
23 V		23 D		23 M	11	23 V		23 L	
24 S		24 L		24 J		24 S		24 M	
25 D		25 M		25 V		25 D		25 M	2
26 L		26 M	8	26 S		26 L		26 J	
27 M		27 J		27 D		27 M		27 V	
28 M	4	28 V		28 L		28 M		28 S	
29 J		29 S		29 M		29 J		29 D	
30 V		30 D		30 M	12	30 V		30 L	
		31 L	Vacances Toussaint			31 S		31 M	

Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet	
1 M	3	1 M	6	1 S		1 L	REVISIONS	1 J		1 S	Examens
2 J		2 J		2 D		2 M			2 V		2 D
3 V		3 V		3 L		3 M		3 S		3 L	
4 S		4 S		4 M		4 J		4 D		4 M	
5 D		5 D		5 M	11	5 V		5 L	Jurys	5 M	
6 L		6 L		6 J		6 S		6 M		6 J	
7 M		7 M		7 V		7 D		7 M		7 V	
8 M	4	8 M	7	8 S		8 L		8 J		8 S	
9 J		9 J		9 D		9 M		9 V		9 D	
10 V		10 V		10 L		10 M	Examens	10 S		10 L	Jurys
11 S		11 S		11 M		11 J	Semestres pairs session 1	11 D		11 M	
12 D	Vacances d'hiver	12 D		12 M	Vacances printemps	12 V		12 L		12 M	
13 L			13 L		13 J		13 S		13 M		13 J
14 M		14 M		14 V		14 D		14 M		14 V	
15 M		15 M	8	15 S		15 L	Examens	15 J		15 S	
16 J		16 J		16 D		16 M	Semestres pairs	16 V		16 D	
17 V		17 V		17 L		17 M		17 S		17 L	
18 S		18 S		18 M		18 J		18 D		18 M	
19 D		19 D		19 M	12	19 V	Ascension	19 L		19 M	
20 L		20 L		20 J		20 S		20 M	Examens	20 J	
21 M		21 M		21 V		21 D		21 M		21 V	
22 M		22 M	9	22 S		22 L		22 J	Semestres impairs session 2	22 S	
23 J	5	23 J		23 D		23 M	Examens	23 V		23 D	
24 V	Notes sur Myujm	24 V		24 L		24 M	Semestres pairs session 1	24 S		24 L	
25 S		25 S		25 M		25 J		25 D		25 M	
26 D		26 D		26 M		26 V		26 L		26 M	
27 L		27 L		27 J		27 S		27 M	Examens	27 J	
28 M		28 M		28 V		28 D		28 M		28 V	
29 J		29 J		29 S		29 L		29 J	Semestres pairs session 2	29 S	
30 V		30 D		30 M		30 M		30 V		30 D	
31 V				31 D		31 M		31 M		31 L	

SOMMAIRE

	Pages
• Rentrée et calendrier universitaire	2
• Organisation de la faculté ALL et du département de lettres	3
• Enseignant·e·s statutaires du département de lettres	4
• Régime général des études	5-6
• Association des étudiant·e·s en lettres	7
• LICENCE DE LETTRES ET ARTS	8
• Semestre 1 de licence de L&A.....	8-11
- Outils & recherches documentaires	12-13
- Rendre des travaux sans plagier.....	14
• Semestre 2 de licence de L&A.....	15-17
• Semestre 3 de licence de L&A.....	18-22
• Semestre 4 de licence de L&A.....	23-26
- Projet personnel et professionnel (PPP).....	27
• Semestre 5 de licence de L&A.....	28-34
• Semestre 6 de licence de L&A.....	35-42
- Initiation à l'enseignement du premier degré	43
• POURSUITE D'ÉTUDES EN MASTER	44
• Échanges internationaux	45
• Statuts du département de lettres	46-47
• Service universitaire d'information et d'orientation Cap avenir... ..	48-49
• Bibliothèque universitaire (BU).....	50-51
• Services numériques pour étudiant·e·s.....	52
• Service des presses.....	53
• Certification PIX.....	54
• Etudes et handicaps.....	58
• A cocher	59
• Plans du campus Tréfilerie.....	60

IMPORTANT

**Ce livret vous sera utile toute l'année.
Prière de le consulter, de le conserver
et de l'apporter lors des réunions de rentrée.**

**Le calendrier ALL et les livrets du département de lettres
peuvent être téléchargés en format .PDF
à partir des pages Internet de la faculté arts lettres langues (ALL) :**

 <http://fac-all.univ-st-etienne.fr>

RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Réunions de rentrée pour les étudiant·e·s du département de lettres

Les réunions d'accueil de l'ensemble des étudiant·e·s de lettres auront lieu le **jeudi 1^{er} septembre 2022**.

Les horaires suivants sont susceptibles de changer. Il est impératif de les vérifier en consultant, la veille, le site de la Faculté ALL :

- 10 h 00 : accueil des étudiant·e·s de L1 (semestres 1 et 2)
- 09 h 00 : accueil des étudiant·e·s de L2 (semestres 3 et 4)
- 11 h 30 : accueil des étudiant·e·s de L3 (semestres 5 et 6)

Une information sera donnée ce jour-là à propos des **emplois du temps**, qui seront **consultables sur l'espace numérique de travail (ENT)**.

Un **plan du campus Tréfilerie** est reproduit à la fin du livret et peut être téléchargé en format .pdf depuis le site de l'Université : <http://www.univ-st-etienne.fr> : Infos pratiques >> Campus et transports >> Localisation des campus >> Vivre et étudier à Saint-Étienne... Au centre le campus « Tréfilerie » >> Se repérer... Plan du campus

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

Le calendrier de la faculté ALL reproduit dans ce livret (2^e de couverture) peut être téléchargé sur le site internet de la faculté ALL : <http://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Début des cours : le lundi 5 septembre 2022 (conformément à l'emploi du temps)

ANNÉE UNIVERSITAIRE :

1^{er} semestre : du lundi 5 septembre 2022 au samedi 3 décembre 2022 (12 semaines).

2nd semestre : du lundi 16 janvier 2023 au samedi 22 avril 2023 (12 semaines).

VACANCES UNIVERSITAIRES :

Toussaint : du dimanche 30 octobre au dimanche 6 novembre 2022

Noël : du mercredi 21 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023

Hiver : du dimanche 12 février au dimanche 19 février 2023

Printemps : du dimanche 9 avril au dimanche 16 avril 2023

Ascension : du jeudi 18 mai au soir au dimanche 21 mai 2023

ATTENTION

Des modifications pourront être apportées à ce livret.

Les étudiant·e·s sont invité·e·s à consulter régulièrement, pour toutes informations relatives à leur scolarité, leur messagerie universitaire, l'espace numérique de travail (MyUJM), ainsi que les panneaux d'informations.

FACULTÉ ARTS, LETTRES, LANGUES

La faculté Arts, Lettres, Langues (ALL) est une des facultés qui composent l'Université Jean Monnet (avec la faculté de sciences humaines et sociales, la faculté de droit, la faculté des sciences et techniques, etc.).

L'administration de la faculté Arts, Lettres, Langues se trouve au **rez-de-chaussée du bâtiment G**.

Directeur : M. Emmanuel MARIGNO ✉ emmanuel.marigno@univ-st-etienne.fr

Responsable administratif : M. Richard CHAPUIS ✉ richard.chapuis@univ-st-etienne.fr

Pour les étudiant·e·s de lettres :

Service de la scolarité (examens) :

Mme Annette COMPEAU ☎ 04 77 42 13 20

annette.compeau@univ-st-etienne.fr

Secrétariat (emploi du temps, absence des enseignant·e·s) :

Mme Claudine BENNACER ☎ 04 77 42 13 14

claudine.bennacer@univ-st-etienne.fr

ORGANIGRAMME DU DÉPARTEMENT DES LETTRES

Directeurs du département : M. Pierre MANEN et M. Frédéric MARTIN-ACHARD

✉ pierre.manen@univ-st-etienne.fr ✉ frederic.martin.achard@univ-st-etienne.fr

Responsables de section :

Grammaire française : M. Pierre MANEN

Langues anciennes : Mme Sandrine COIN-LONGERAY

Littérature comparée : M. Yves CLAVARON

Littérature française : Mme Élise RAJCHENBACH

Coordinatrices de parcours :

Licence mutualisée de Lettres classiques (Lyon – Saint-Étienne) : Mme Aline CANELLIS

Parcours Lettres et Arts : Mme Élise RAJCHENBACH

Coordinatrices et coordinateurs de cours :

Culture biblique : Stéphane GOUGELMANN

Culture mythologique : Mme Zoé SCHWEITZER

Grammaire française non spécialistes : Mme Aude LAFERRIÈRE

Culture antique : Mme Sandrine COIN-LONGERAY

Langue vivante (anglais) : M. Léo CLERC

Responsable du plan réussite en licence (PRL) pour la faculté ALL : NN

Coordinatrice du conseil de perfectionnement lettres-FLE : NN

Référent numérique et pédagogie : M. Laurent POTTIER

Responsables du master mention « Lettres » :

- Responsable du parcours Lettres modernes : Mme Delphine REGUIG

- Responsable du parcours Lettres et Arts (M2 seulement) : Mme Delphine REGUIG

- Responsable du parcours Métiers des Institutions Culturelles : Mmes Morgane KIEFFER et Carole NOSELLA

Responsable du master mention « MEEF », parcours Lettres, option Lettres modernes : M. Pierre MANEN

ENSEIGNANT·E·S STATUTAIRES DU DÉPARTEMENT DE LETTRES

M. Dimitri ALBANESE	ATER	Littérature française	dimitri.albanese@univ-st-etienne.fr
Mme Christelle BAHIER-PORTE	PR	Littérature française	christelle.porte@univ-st-etienne.fr
M. Adrien BRESSON	DC	Latin	adrien.bresson@univ-st-etienne.fr
M. Ian BYRD	DC	Littérature française	ian.byrd@univ-st-etienne.fr
Mme Noémie CADEAU	DC	Littérature comparée	noemie.cadeau@ens-lyon.fr
Mme Aline CANELLIS	PR	Latin	aline.canellis@univ-st-etienne.fr
M. Yves CLAVARON	PR	Littérature comparée	yves.clavaron@univ-st-etienne.fr
Mme Sandrine COIN-LONGERAY	MCF	Linguistique des langues anc.	sandrine.longeray@univ-st-etienne.fr
Mme Florence GARAMBOIS	MCF HDR	Latin	florence.garambois.vasquez@univ-st-etienne.fr
M. Stéphane GOUGELMANN	MCF	Littérature française	stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr
Mme Stavroula KEFALLONITIS	MCF	Grec	stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr
Mme Morgane KIEFFER	MCF	Littérature française	morgane.kieffer@univ-st-etienne.fr
Mme Aude LAFERRIÈRE	MCF	Linguistique Stylistique	aude.laferriere@univ-st-etienne.fr
Mme Évelyne LLOZE	PR	Littérature française	evelyne.lloze@univ-st-etienne.fr
M. Pierre MANEN	MCF	Grammaire	pierre.manen@univ-st-etienne.fr
M. Frédéric MARTIN-ACHARD	MCF	Stylistique	frederic.martin.achard@univ-st-etienne.fr
M. Jean-Christophe PITAVY	MCF	Linguistique	jean.christophe.pitavy@univ-st-etienne.fr
M. Thibaut RADOMME	MCF	Littérature française	thibaut.radomme@univ-st-etienne.fr
Mme Élise RAJCHENBACH	MCF	Littérature française	elise.rajchenbach@univ-st-etienne.fr
Mme Delphine REGUIG	PR	Littérature française	delphine.reguig@univ-st-etienne.fr
M. Jean-Marie ROULIN	PR	Littérature française	jean.marie.roulin@univ-st-etienne.fr
Mme Zoé SCHWEITZER	MCF HDR	Littérature comparée	zoe.schweitzer@univ-st-etienne.fr
Mme Apolline STREQUE	ATER	Littérature française	apolline.streque@univ-st-etienne.fr

Il est fait appel à d'autres professeur·e·s, notamment pour assurer l'enseignement des langues vivantes et de langue française.

ATER : attaché·e temporaire d'enseignement et de recherche

DC : doctorant·e contractuel·l·e

MCF : maître·sse de conférences

MCF (HDR) : maître·sse de conférences (habilité·e à diriger les recherches)

PR : professeur·e des universités

RÉGIME GÉNÉRAL DES ÉTUDES UJM ET SPÉCIFIQUES DE LA COMPOSANTE

Documents disponibles sur internet :

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/reglement-general-des-etudes.html>

Vu le Règlement Général des Études 2022-2023 de l'université Jean-Monnet (RGE), adopté en Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) du 08 mai 2022,

Vu le code de l'éducation,

Considérant les spécificités des formations de la faculté Arts, Lettres et Langues (ALL), il est fait précision ou dérogation aux dispositions du RGE par le présent Régime Spécifique des Études (RSE-ALL).

Le RSE-ALL assure la correspondance avec le RGE en reprenant la numérotation des articles concernés.

5.2 UNITES D'ENSEIGNEMENT D'OUVERTURE ET DE SENSIBILISATION (UEOS)

Tous les enseignements proposés en UE libre par la composante ALL ou une autre (étudiant.e.s de L2 et L3 LEA) ne donnent pas lieu à une épreuve de rattrapage sauf pour les cours de langues vivantes.

6. VALIDATION DES CREDITS

6.4 JURYS ET DELIVRANCE DES DIPLOMES

JURY DE PROGRESSION

Les jurys de progression sont organisés pour la validation de chaque année d'études. Ils se réunissent à l'issue de chaque session d'examens.

JURYS DE DIPLOME

Le jury de diplôme est responsable d'attribuer l'une des mentions « très bien », « bien » ou « assez bien » au diplôme (licence et master) selon les règles d'attribution suivantes :

Mention « très bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

Mention « bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 14/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

Mention « assez bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

6.5. PRINCIPE DE SECONDE CHANCE

Le rattrapage n'est pas obligatoire.

Un.e étudiant.e ayant obtenu une note ou des notes inférieures à la moyenne dans les UE non acquises, en première session, a le choix de passer ou de ne pas passer les épreuves de rattrapage. En revanche, il ne peut repasser les épreuves pour lesquelles il a obtenu la moyenne.

Un.e étudiant.e absent à une épreuve de rattrapage conservera la note obtenue aux épreuves semestrielles de contrôle continu ou de contrôle terminal correspondantes.

Règle générale : L'étudiant.e qui a passé le rattrapage conserve la meilleure des deux notes obtenues, soit celle de la 1ère session, soit celle du rattrapage.

6.6. REGLES DE PROGRESSION ET REDOUBLEMENT

6.6.1. Licence

Une compensation annuelle est effectuée entre les deux semestres consécutifs d'une même année universitaire.

Conditions à la poursuite des études du semestre 1 au semestre 4 avec un parcours antérieur non validé intégralement

Licence mention LEA :

Pour pouvoir passer de L1 à L2, l'étudiant-e doit avoir obtenu :

au S1, une note supérieure ou égale à 8/20 de moyenne à l'ECUE de langue A et à l'ECUE de langue B, à la fois au sein de l'UE1, de l'UE2, de l'UE3 et de l'UE6,

au S2, une note supérieure ou égale à 8/20 de moyenne, d'une part, à l'ensemble des ECUE de langue A et, d'autre part, à l'ensemble des ECUE de langue B, à la fois au sein de l'UE1, de l'UE2, de l'UE3 et de l'UE6.

Pour pouvoir passer de L2 à L3, l'étudiant-e doit avoir obtenu :

au S3, une note supérieure ou égale à 8/20 de moyenne, d'une part, à l'ensemble des ECUE de langue A et, d'autre part, à l'ensemble des ECUE de langue B, à la fois au sein de l'UE1, de l'UE2, et de l'UE3,

au S4, une note supérieure ou égale à 8/20 de moyenne, d'une part, à l'ensemble des ECUE de langue A et, d'autre part, à l'ensemble des ECUE de langue B, à la fois au sein de l'UE1, de l'UE2, et de l'UE3.

Licence mention Lettres modernes / Lettres et Humanités.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE1 et UE2 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE1 et UE2 du semestre 1.

Licence mention Musicologie

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE3 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE3 du semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Anglais

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais n'ayant pas validé pas le semestre 2: le passage en année supérieure est possible à condition que la moyenne de l'UE 1 avec l'UE2 soit supérieure à 8/20 au semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais n'ayant pas validé le semestre 1: le passage en année supérieure est possible à condition que la moyenne de l'UE 1 avec l'UE2 soit supérieure à 8/20 au semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Espagnol

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE1 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE1 du semestre 1.

Licence mention Arts plastiques

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE1 et UE2 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE1 et UE2 du semestre du semestre 1.

7. ASSIDUITE**7.1 CAS GENERAL**

L'étudiant.e qui a trois absences injustifiées à un cours sera déclaré « absent injustifié » au cours concerné. La mention « absent injustifié » à un cours entraîne le non-calcul de la note de l'UE et de la moyenne du semestre, donc l'ajournement de l'étudiant.

9. AMENAGEMENTS DES ETUDES – DISPENSES D'ASSIDUITE

Les demandes d'aménagements doivent être reçues au service de scolarité avant le 30 septembre 2022 pour les semestres impairs, avant le 10 février 2023 pour les semestres pairs.

Dans le cadre des aménagements handicap, les certificats de la médecine préventive doivent être reçus au service de scolarité avant le 18 novembre 2022 pour les semestres impairs, avant le 17 mars 2023 pour les semestres pairs.



Attention : les étudiant·e·s inscrit·e·s en bloqué doivent impérativement prendre contact avec les divers·e·s enseignant·e·s de tous les cours qu'elles ou ils suivent dès le début du semestre.

PHILEÏ : ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS EN LETTRES

L'association BDE Phileï a pour but l'accueil et l'intégration des nouveaux étudiants de première année. Des sorties d'intégrations, des visites de la ville ainsi que des événements en partenariats avec des librairies, des musées... seront organisés tout à long de l'année. Nous serons également disponible pour répondre à toutes les questions que vous vous posez à propos du fonctionnement de la fac et de la vie étudiante. Nous espérons vous trouver nombreux et vous souhaitons la bienvenue à l'UJM !

Contacts :

Le BDE ✉ bde.philei@mailo.com

La présidente : Irina Troubetzky ✉ t.irina@laposte.net

La secrétaire : Hajar Tartoussi ✉ hajartartoussi@yahoo.com

Instagram : @philei.bde

ORGANISATION DU SEMESTRE 1							
Bloc 1 Repères historiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Histoire littéraire	12	12	Travaux en cours de semestre (25 %) Terminal écrit : 2h. (75 %)	Écrit 2h.	Écrit 2h.	4	2
Bloc 2 Approches littéraires	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Littérature française	12	20	Un exercice pratique (40%) Terminal écrit : 4h (60%)	Écrit 4h.	Écrit 2h.	3	1
Littérature comparée	12	20	Un oral ou un écrit (50 %) Écrit : 4h (50 %)	Écrit 4h.	Oral	3	1
Bloc 3 Spécialité Arts	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Esthétique	18		Terminal écrit : 3h.	Écrit 3h.	Écrit 3h	2	1
Histoire des Arts	24		Terminal écrit : 3h	Écrit 3h.	Écrit 1h.	3	1
Bloc 4 Langues	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Langue française		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h30.	Écrit 1h30.	2	1
Langue vivante*		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	2	1
Bloc 5 Ouvertures et sensibilisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Arts et spectacles	12		1 écrit en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	2	1
Culture antique		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	2	1
Culture mythologique		18	Un exercice pratique	Écrit 1h30.	Écrit 1h.	2	1
Bloc 6 Outils méthodologiques et professionnalisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Méthodologie		18	3 exercices en cours de semestre, avec moyenne des deux meilleurs notés	Écrit 2h.	Incluse dans le contrôle continu	3	1
Outils documentaires / TICE / PIX (4h en présence + 2h en ligne + module BU 4h)		6 + 4	QCM sur poste + dossier (coef. 2) QCROC en ligne (coef. 1)			2	1

*En lettres et arts, les étudiant·e·s ont le choix entre quatre langues , au niveau continuant (pas de niveau débutant)

PROGRAMMES DU PREMIER SEMESTRE

Bloc 1 – Repères historiques

Histoire littéraire

M. Gougelmann

De la Révolution à 1900

La littérature a une histoire dont ce cours a pour objet de retracer sous différents angles les évolutions en France à partir de la Révolution jusqu'à la fin du XIX^e siècle. On s'appuiera sur des extraits d'œuvres et des documents distribués en classe, mais aussi sur la lecture obligatoire d'œuvres intégrales, à raison, *grosso modo*, d'une œuvre par semaine.

On recommande aux étudiant·es de ne pas prendre de retard sur ce programme de lecture. Il est composé des œuvres suivantes (les éditions indiquées sont recommandées) :

François-René de CHATEAUBRIAND, *René*, éd. Berchet, GF-Flammarion.

Honoré de BALZAC, *Ferragus*, éd. Borderie, Folio classique.

Alexandre DUMAS, *Pauline*, éd. Callet-Bianco, Folio classique.

Victor HUGO, *Hernani*, éd. Naugrette, GF-Flammarion.

Eugène LABICHE, *Un chapeau de paille d'Italie*, éd. Abirached, Folio Théâtre.

Gustave FLAUBERT, *Madame Bovary*, éd. Neefs, Livre de Poche.

Charles BAUDELAIRE, *Fleurs du mal*, « Spleen et Idéal », éd. Jackson, Livre de Poche.

Paul VERLAINE, *Romances sans paroles*, éd. Bivort, Livre de Poche.

Émile ZOLA, *La Bête humaine*, éd. Séginger, Livre de Poche.

Bloc 2 – Approches littéraires

Littérature française

M. Radomme

Le cours propose l'étude de deux poètes majeurs des XVI^e et XVII^e siècles, Pierre de Ronsard et Théophile de Viau. En dialogue avec les séances de travaux dirigés, l'analyse de leurs œuvres poétiques permettra aux étudiant·e·s de perfectionner leurs compétences en explication de texte.

Œuvres au programme (l'acquisition de ces ouvrages n'est **pas nécessaire**) :

Pierre de Ronsard, *Les Amours*, éd. Albert-Marie Schmidt, notes de Françoise Joukovsky, Paris, Gallimard (« NRF Poésie »), 2016.

Théophile de Viau, *Œuvres poétiques suivies des Amours tragiques de Pyrame et Thisbé*, éd. Guido Saba, Paris, Classiques Garnier (« Classiques Jaunes »), 2008.

Littérature comparée

Le programme sera communiqué à la rentrée.

Bloc 3 – Spécialité Arts

Esthétique

Mme Blin

Les figures de l'artiste (1/2)

Le premier volet de ce cours s'attachera à définir ce que furent les prémices à créations dites artistiques, avant l'apparition de la désignation même d'« artiste ». Seront alors entre autres abordées des questions aussi diverses que la distinction entre « artisan » et « artiste », le rapport à l'imitation et au travail dans le processus artistique, la notion de « génie »... à travers l'étude de textes philosophiques de référence.

Histoire des Arts

Mme Alleaume

Au fil des siècles, depuis la Préhistoire jusqu'au XVIII^e siècle, ce cours propose d'aborder les styles, les tendances, les mouvements de l'histoire de l'art à partir d'analyses d'œuvres majeures. Il s'agit de saisir les caractéristiques de chaque période, chaque passage, chaque rupture s'il en est, afin d'affûter son regard en réfutant habitudes et préjugés.

Bloc 4 – Langues

Langue française

Responsable de l'enseignement : M. Manen

Ce cours se propose de décrire la langue française en commençant par l'étude de la formation des mots. Seront ensuite envisagées leurs relations sémantiques puis leurs catégories grammaticales.

Langue vivante

LV – Anglais (semestres 1 à 6)

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

LV – Allemand, espagnol ou italien

L'accent est mis sur l'entraînement à la compréhension de morceaux choisis d'auteurs modernes et d'extraits de presse présentant un intérêt littéraire ou documentaire, ainsi que sur des exercices de traduction (version) et d'expression écrite.

Bloc 5 – Ouvertures et sensibilisation

Arts et spectacles

Mme Streque

Le programme sera communiqué à la rentrée.

Culture antique

La culture antique est à la base de notre culture par la place qu'elle occupe de très longue date dans la tradition de pensée européenne, intimement liée à l'ensemble des savoirs étudiés à l'Université.

Dès l'année de L1, son enseignement apporte à la fois un complément indispensable à la culture de tous·tes et des concepts qui accompagneront chacun·e tout au long de son parcours universitaire. Les approches proposées dans le cadre de ce cours sont caractérisées par leur diversité, ainsi que par la variété des thèmes et des supports abordés.

Repères historiques (chronologies et grands personnages).

Culture mythologique

Après avoir défini la notion de mythe, on étudiera différents exemples de mythes, tirés de la culture grecque et latine ou provenant d'horizons plus récents. Ils seront envisagés selon des approches différentes (poétique, politique, anthropologique etc.) et, éventuellement, à travers les divers genres qui les ont exploités (littérature, peinture, musique etc.). Détenir une culture mythologique s'avère essentiel pour bien comprendre les textes et appréhender des univers culturels variés dans leur singularité.

Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation

Outils et culture numériques

Voir description ci-dessous, p. 12.

Méthodologie

Ce cours est une initiation à l'analyse précise et méthodique d'un texte littéraire : qu'est-ce que lire ? comment « expliquer » un texte et dans quel(s) but(s) ? avec quels « outils » ? Qu'est qu'une « problématique » ? Au premier semestre, on travaillera essentiellement sur l'explication de texte linéaire et la problématisation de la lecture. Les textes d'étude seront choisis en rapport avec la liste des ouvrages proposés dans les cours d'histoire littéraire et avec les œuvres complètes étudiées dans le cours de littérature française.

Un module de 2h. par groupe sera consacré à la présentation des études universitaires.

Tutorat

Les étudiant·e·s inscrit·e·s dans les premiers semestres ont la possibilité de bénéficier de séances hebdomadaires de tutorat assurées par des étudiant·e·s en fin de cursus universitaire. Ces séances – qui ne sont pas des cours – visent à apporter à l'étudiant·e une aide individuelle. Seules les séances de début d'année sont obligatoires (connaissance de la bibliothèque universitaire, méthodes de recherche de documents, etc.), mais les enseignant·e·s se réservent la possibilité d'imposer le tutorat aux étudiant·e·s en difficulté. Sélectionné·e·s par les enseignant·e·s, les tutrices et/ou tuteurs ont les compétences requises. Par leur statut et leur âge, elles et/ou ils sont en outre proches des étudiant·e·s, capables de répondre à leurs attentes et de leur apporter une aide précieuse.

UE1 OUTILS DOCUMENTAIRES / Méthodologie (L1 – semestre 1)
Informations complémentaires sur le module transversal
« Outils et Culture numériques » et « Recherche documentaire »

Outils et culture numériques

1. Contexte

Intitulé du cours / de la formation : Outils et culture numériques

Modalité : 70 % en présentiel, 30 % en ligne

Public cible : Étudiant-e-s de L1 S1, cours transversaux des facultés Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales à l'UJM

Pré-requis : savoir manipuler un ordinateur

Durée totale : 10 TD

Charge de travail pour les apprenants (nombre de crédits / nombre d'heures) : 4 TD (en présentiel) / 6 h TD (en ligne)

2. Compétences visées par le dispositif / objectifs d'apprentissage :

À la fin de ce cours / cette formation, l'apprenant sera capable de...

- travailler sur la plateforme Moodle
- avoir une connaissance de base des outils numériques
- utiliser basiquement les logiciels de bureautique
- reconnaître le plagiat et y remédier
- citer ses sources (bibliographie et webographie)

Objectifs : PIX (ancien C2i niveau 1) niveau de base minimum

Des informations plus précises seront communiquées à la rentrée.

Vers le PIX Niveau basique

Entraînement déjà possible sur la nouvelle plateforme de certification : <https://pix.fr>

1. Information et données

Recherche d'information, gestion et traitement de données.

2. Communication et collaboration

Échanger, publier, collaborer et gérer son identité numérique.

3. Création de contenus

Textes, diaporamas, images, vidéos, son... et un peu de programmation.

4. Protection et sécurité

Sécuriser les équipements, les communications et les données

Pour les étudiants, notamment en régime bloqué, contact : sandrine.longeray@univ-st-etienne.fr



RECHERCHE DOCUMENTAIRE COURS ET EXAMEN

1 - CONTEXTE :

Intitulé du cours : Recherche documentaire

Modalités : Entièrement en ligne sur la plateforme Moodle de l'université

Public cible : Tous les étudiants de L1 S1

Pré-requis : savoir manipuler un ordinateur, savoir accéder à Moodle, savoir se connecter à sa messagerie universitaire.

Durée totale : 4 h de TD en ligne

Charge de travail pour les apprenants : 4 heures de TD en ligne

2 – COMPÉTENCES VISÉES PAR LE DISPOSITIF / OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de ce cours, l'apprenant sera capable de :

- Utiliser les services proposés par sa bibliothèque
- Se repérer dans sa bibliothèque pour y trouver des documents
- Choisir des mots-clés pertinents pour sa recherche d'information
- Choisir et identifier les documents utiles dans le cadre d'une recherche documentaire
- Faire une recherche efficace dans le catalogue des bibliothèques
- Accéder aux livres numériques, dictionnaire / encyclopédie en ligne utiles pour ses études

3 – MODALITÉS DU COURS EN LIGNE

Le cours en ligne est composé de différents chapitres. Pour chaque chapitre, des documents (vidéos, textes, diaporamas) et des exercices permettent d'acquérir les connaissances et compétences. Les notes obtenues aux exercices ne sont pas incluses dans la notation finale.

Deux séances de deux heures sont prévues dans l'emploi du temps afin de matérialiser le temps nécessaire à ce travail.

Les informations concernant ce cours sont diffusées par messagerie électronique universitaire tout au long du semestre.

Modalités d'accompagnement

- Tutorat spécifique dans les bibliothèques : Consultez votre messagerie ou le cours en ligne pour connaître les modalités précises de ce tutorat
- Pendant tout le semestre, les bibliothécaires répondent à vos questions sur le cours
- Une FAQ consultable sur le cours en ligne
- Une hotline : bu.formation@univ-st-etienne.fr (réponses du lundi au vendredi de 9h à 17h)

Mise à disposition de matériel :

- Ordinateurs fixes dans toutes les bibliothèques de l'UJM
- Prêt d'ordinateurs portables à domicile dans toutes les bibliothèques de l'UJM
- Prêt d'ordinateurs portables à utiliser sur place : dans la bibliothèque Tréfilerie

4 – MODALITÉS D'ÉVALUATION

QROC (questionnaire à réponses ouvertes et courtes) informatisé en ligne sur Moodle.

À passer en décembre (dates communiquées par messagerie universitaire)

Attention ! avoir suivi le cours ne vous donne aucune note. Les exercices du cours ne sont pas comptabilisés dans votre évaluation.

Pour toute information sur ce cours, n'hésitez pas à poser vos questions aux bibliothécaires ou à écrire à bu.formation@univ-st-etienne.fr.

RENDRE DES TRAVAUX SANS PLAGIER

Qu'est-ce qu'un plagiat ?

D'après le *Trésor de la Langue française*, un plagiat est un travail fait d'emprunts non avoués d'un travail original ou d'une partie de cette dernière. Dans vos travaux, vous êtes tenu-e de respecter les règles de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur. Le plagiat est considéré comme une fraude.

Comment éviter le plagiat ?

Les travaux que vous devez rendre au cours de vos études doivent être des travaux personnels. Outre les cours, vous pouvez avoir recours à diverses lectures et sources, mais à condition de vous les approprier et de construire votre réflexion personnelle à partir de vos lectures. Si vous reprenez les termes d'une tierce personne, vous devez les faire figurer entre guillemets en indiquant la source.

Généralement, vous pouvez avoir recours à deux types de sources : les sources papiers (ouvrages ou articles, indiqués dans la bibliographie ou non) et les sites internet. Pour ces deux types de sources, vous devez indiquer les références.

Attention : sur internet, méfiez-vous des sites dont la source n'est pas identifiable ou ne constitue pas une autorité dans le domaine traité. On peut y trouver quantité d'erreurs factuelles ou d'analyses erronées. Toutefois, si vous avez recours à des sources anonymes, telles que l'encyclopédie Wikipédia, vous devez les citer et en indiquer la référence.

Comment citer ?

Pour un article :

Nom Prénom, « Titre de l'article », in *Titre de l'ouvrage collectif*, éd. Noms des éditeurs scientifiques, Lieu d'édition, Maison d'édition, année de publication, page(s) de la citation.

Ou

Nom Prénom, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, numéro, date, page(s) de la citation.

Pour un ouvrage :

Nom Prénom, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition, Maison d'édition, année de publication, page(s) de la citation.

Pour un site web :

Nom Prénom, « Titre de l'article », *Nom du site*, adresse web, date de consultation.

Attention : il ne suffit pas, pour vos travaux, de proposer un collage de citations, même en en indiquant les sources. Toute référence aux travaux d'un tiers doit être le support d'une réflexion personnelle.

Plagiat et paraphrase

La question du plagiat s'applique aussi à la paraphrase, c'est-à-dire au fait de reprendre les idées d'une tierce personne en les résumant ou les reformulant avec vos propres mots. Lorsque vous paraphrasez une ou plusieurs idées d'un-e auteur-trice, les guillemets ne sont pas nécessaires, mais vous devez indiquer les références comme pour une citation. Vous pouvez en outre avoir recours à des expressions telles que « selon X [nom de l'auteur-source] », « d'après X », etc., ou faire figurer la référence entre parenthèses à la fin de la phrase.

Attention : évitez de paraphraser un concept scientifique en le remplaçant par un synonyme approximatif. Mieux vaut reprendre le concept précis et en indiquer la source.

NB : la lecture des travaux d'autrui, la citation et l'emprunt de concepts ou d'idées pour enrichir sa réflexion personnelle constituent les fondements, si ce n'est l'essentiel, du travail universitaire. Toutefois, il y a des règles à respecter pour distinguer un travail académique d'une fraude.

ORGANISATION DU SEMESTRE 2							
Bloc 1 Repères historiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Histoire littéraire	12	12	Travaux en cours de semestre (25 %) Terminal écrit : 2h. (75 %)	Écrit 2h.	Écrit 2h.	4	2
Bloc 2 Approches littéraires	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Littérature française	12	24	Un exercice pratique (40 %) Terminal écrit : 4h (60 %)	Écrit 4h.	Écrit 2h.	4	1
Littérature comparée	12	24	Un exercice pratique (50 %) Terminal écrit : 4h (50 %)	Écrit 4h.	Oral	4	1
Bloc 3 Spécialité Arts	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Esthétique	18		Terminal écrit 3h	Écrit 3h.	Écrit 3h	3	1
Histoire des Arts	24		Terminal écrit : 3h	Écrit 3h.	Écrit 3h.	3	1
Bloc 4 Langues	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Langue française		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h30	Écrit 1h30	2	1
Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	2	1
Bloc 5 Ouvertures et sensibilisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Arts et spectacles	12		1 écrit en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	2	1
Culture antique		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	2	1
Culture biblique		18	Un exercice pratique	Écrit 1h30.	Écrit 1h.	2	1
Bloc 6 Outils méthodologiques et professionnalisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Méthodologie		18	Un exercice pratique (40 %) Terminal écrit : 4h (60 %)	Écrit 4h.	Écrit 2h.	2	1

PROGRAMMES DU DEUXIÈME SEMESTRE

Bloc 1 – Repères historiques

Histoire littéraire

Ce cours est accompagné d'un module d'aide à la réussite (6h) qui approfondit l'acquisition des méthodes, en s'adaptant au rythme des étudiant·e·s.

Le programme sera communiqué à la rentrée.

Bloc 2 – Approches littéraires

Littérature française XVII^e et XVIII^e siècle

M. Albanese

Ce cours est accompagné d'un module d'aide à la réussite (6h) qui approfondit l'acquisition des méthodes, en s'adaptant au rythme des étudiant·e·s.

Le programme sera communiqué à la rentrée.

Littérature comparée

Le programme sera communiqué à la rentrée.

Bloc 3 – Spécialité Arts

Esthétique Mme Blin

Les figures de l'artiste (2/2)

Artiste démiurge ou maudit, aliéné, esthète, ou encore spéculateur... Les diverses identités et postures prises par l'artiste, à travers les âges, seront questionnées lors de ce second volet qui visera à dresser quelques typologiques d'artistes, en confrontant des situations ou représentations artistiques précises à l'examen d'écrits philosophiques, sociologiques, etc.

Histoire des Arts M. Belon

À partir de l'analyse précise d'œuvres emblématiques, principalement des peintures et des sculptures, nous parcourrons une période qui s'étend de l'âge classique aux prémices de l'abstraction du tout début du XX^e siècle en Europe.

Bloc 4 – Langues

Langue française Responsable de l'enseignement : Mme Laferrière

Ce cours sera consacré à l'étude des différents types de phrases (phrases averbales, phrases simples, phrases complexes...) et à son analyse syntaxique.

Langue vivante

Voir présentation semestre 1, p. 10.

LV – Anglais

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian*, *The Independent*, *The Times*, *The New York Times*, *Newsweek*, *Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

LV – Allemand, espagnol ou italien

Voir semestre 1.

Bloc 5 – Ouvertures et sensibilisation

Arts et spectacles

M. Gougelmann

La critique d'art de Diderot à Fénéon

À partir d'une sélection de textes critiques ordonnés chronologiquement, le cours met en relief les grands courants et les grands débats esthétiques, les pratiques culturelles, le rôle de la presse et une sociologie de l'art, en France, des années 1760 à la veille de la Grande Guerre. Il donne l'occasion de s'interroger sur les rapports entre art et écriture et de montrer en quoi, au XIX^e siècle, la critique d'art devient un genre littéraire à part entière.

Un fascicule sera distribué dès le premier cours.

Culture antique

Le second semestre est consacré aux approches linguistiques (étymologie grecque et latine) et littéraires (grands genres littéraires de l'antiquité).

Culture biblique

Il s'agira dans un premier temps de montrer comment un ensemble de textes a été composé dans le temps pour se figer dans ce qu'on appelle la *Bible*. Nous nous consacrerons ensuite à la lecture et à l'analyse des épisodes de l'Ancien et du Nouveau Testament qui ont le plus souvent inspiré les artistes, de la Renaissance à nos jours (littérature, peinture, musique, architecture, etc.). L'accent sera mis sur la manière dont la culture européenne a repris, relu, réinterprété les grands moments et personnages de ce texte fondateur.

Des fascicules comprenant des textes et des documents sont distribués en cours.

Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation

Méthodologie

Au second semestre, le cours permet d'approfondir la méthode de l'explication de textes et de revoir, en détail, la méthode du commentaire composé. Les textes d'étude permettent d'aborder les différents genres littéraires. Ils sont choisis en complémentarité avec les cours de Littérature française et d'Histoire littéraire.

Ce cours est accompagné d'un module d'aide à la réussite (6h) qui approfondit l'acquisition des méthodes, en s'adaptant au rythme des étudiant·e·s.

ORGANISATION DU SEMESTRE 3							
Bloc 1 Spécialisation lettres	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 10	Coef. 2
Littérature française	12	18	1 oral et 1 écrit maison (50 %) Terminal écrit : 4h. (50 %)	Écrit 4h	Écrit 4h	3	1
Littérature comparée	12	24 ¹	Un exercice pratique (50 %) Terminal écrit : 4h (50 %)	Écrit 4h	Oral	3	1
Histoire littéraire	18	6	Travaux en cours de semestre (25 %) Terminal écrit : 2h (75 %)	Écrit 2h	Écrit 2h	4	1

Bloc 2 Spécialité Arts	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 2
Histoire de l'art	24		Terminal écrit 3h	Écrit 3h	Écrit 3h	3	1
Histoire de l'art	24		Terminal écrit 3h	Écrit 3h	Écrit 3h	3	1
Analyse filmique*		18	Écrit 1h30	Écrit 1h30	Oral	3	1

* cours d'option

Bloc 3 Méthode	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 2
Dissertation		18	Un oral ou un écrit (50%) Terminale écrit : 4h (50%)	Écrit 4h	Écrit 4h	3	

Bloc 4 Langue	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 2
Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	2	1
Linguistique française : Stylistique		20	Travaux écrits en cours de semestre	Écrit maison	Oral	2	2

Bloc 5 Ouverture et sensibilisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
UEOS		18				2	1

Bloc 6 Outils méthodologiques et professionnalisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
PPP1		3				2	1

¹ 18 + 6 de PRL (méthodologie de la dissertation sur œuvre).

PROGRAMMES DU TROISIÈME SEMESTRE

Bloc 1 – Spécialisation lettres

Littérature française

XIX^e siècle

M. Gougelmann

Roman et vérité au XIX^e siècle

« Ah ! sachez-le, ce drame n'est ni une fiction, ni un roman. *All is true* », s'exclame Balzac au début d'une de ses œuvres les plus célèbres (*Le Père Goriot*). À l'instar de Balzac, bon nombre de gens de lettres du XIX^e siècle considèrent la littérature, non plus comme l'incarnation d'un Beau idéal, mais comme le lieu où doit apparaître la vérité. Mais c'est bien la « fiction » et le « roman » qu'ils privilégient pour la mettre en scène – Balzac le premier, malgré ses dires –, quitte à modifier l'étiquette générique : « scène », « tableau », « étude », « document », « tranche de vie »... Ces qualificatifs désignent ces histoires inventées porteuses de sens, plus vraisemblables même que la réalité sensible. En quoi, donc, le récit fictionnel est-il particulièrement apte à dire la vérité ? Et de quelle vérité s'agit-il ? Est-elle le fruit d'une cogitation savante ou le résultat d'une scrutation du réel ? Est-elle absolue ou relative ? Se révèle-t-elle dans les détails, les « petits faits vrais », ou s'énonce-t-elle en grands principes, en archétypes ? Ces interrogations nous confrontent aux problèmes soulevés par le *réalisme*, cette tonalité qui vise à donner l'illusion de la vie à travers les mots, et qui finit par être érigée en véritable « école » d'écriture au mitan du XIX^e siècle. Elles nous incitent à étudier les formes et fonctions du roman, le travail de l'écrivain et le rapport au lecteur ou à la lectrice.

Nous prendrons pour textes d'appui et nous étudierons tour à tour :

Honoré de Balzac, *Eugénie Grandet* [1834], éd. R. Pierrot, Paris Livre de Poche, « Classique de Poche », 1996.

Émile Zola, *La Bête humaine* [1890], éd. G. Séginger, Paris, Livre de Poche, « Classique de Poche », 1997.

Le roman de Balzac doit avoir été lu dès le début du semestre.

Littérature comparée

M. Devun

« Afriques fantômes » : colonisation, acculturation, héritage

L'histoire européenne des XVIII^e et XIX^e siècles est profondément marquée par l'exploration de l'Afrique subsaharienne et son processus de colonisation ; celle des XX^e et XXI^e par la dynamique de décolonisation, d'accélération de la mondialisation et par une migration importante en provenance de ce continent. Ce programme diachronique large propose d'aborder, à travers l'étude de trois œuvres romanesques, la diversité des représentations littéraires de l'Afrique, le « rêve blanc du continent noir » (*L'Afrique sans Africains*, 1993), mais pourquoi pas aussi un rêve noir du continent blanc.

Chacun à sa manière, les trois titres annoncent au lecteur un « déplacement » - spatial ou temporel – et la levée d'un mystère, d'une énigme. Il s'agit le plus souvent de tenter de retrouver la trace d'un personnage (Kurtz, T.C. Elimane, sœur décédée, etc.) ou de ses œuvres, hantant le texte, pour mieux *in fine* se retrouver soi-même. Étudier les fantômes de ces récits, c'est s'attacher aux *phantasmata*, c'est-à-dire à ce kaléidoscope d'images-écran qui dévoilent et qui cachent des réalités et des vérités multiples, parfois discordantes. Le « fantôme », c'est enfin ce qui fait retour dans les textes, qui hante entre les lignes, le passé « qui ne passe pas ». Par-delà les fétiches, les masques, les grigris, et tous les colifichets dont l'Occident avait paré l'Afrique, ce programme invite plutôt à un voyage intérieur, à un transport de l'âme, celui de l'autre moi et l'Autre en moi.

Textes :

Joseph Conrad, *Au cœur des ténèbres* [1899], trad. Jean Deurbergue, Gallimard, « Folio bilingue ».

Wole Soyinka, *Aké, les années d'enfance* [1942], trad. Étienne Galle, Garnier Flammarion.

Mohamed Mbougar Sarr, *La plus secrète mémoire des hommes*, Philippe Rey/Jimsaan. 2021.

Histoire littéraire

XIX^e siècle

Mme Trahand

Œuvres au programme

Les éditions choisies de ces œuvres vous fourniront des préfaces, des dossiers et des notes qui vous guideront dans votre travail et vous apporteront des informations pour constituer vos fiches de lecture.

- Constant, *Adolphe*, éd. Jean-Marie Roulin, GF [1816].
 Balzac, *La Peau de chagrin*, éd. Jacques Martineau, Le Livre de Poche [1830].
 Desbordes-Valmore, *Les Pleurs*, éd. Esther Pinon, GF [1833].
 Musset, *Lorenzaccio*, éd. Florence Naugrette, GF [1834].
 Flaubert, *Madame Bovary*, éd. Gisèle Séginger, GF [1857].
 Zola, *Thérèse Raquin*, éd. François-Marie Mourad, GF [1867].
 Rimbaud, *Une Saison en enfer*, in Poésies, éd. L. Forestier, Folio Classique [1873].
 Barbey d'Aurevilly, *Les Diaboliques*, éd. Jacques Petit, Folio classique [1874].
 Maupassant, *Le Horla et autres récits fantastiques*, éd. Marianne Bury, Le Livre de Poche [1887].
 Alfred Jarry, *Ubu roi*, éd. Patrick Besnier, GF [1896].

Si vous éprouvez des difficultés à trouver les ouvrages dans la bonne édition, ils sont tous disponibles en ligne (par exemple sur wikisource ou sur Gallica) – pour commencer. Si vous le souhaitez, pour une lecture facilitée, vous pouvez préférer des éditions pédagogiques à destination des lycéens, comme ceux de la collection « classicolycée » chez Belin-Gallimard : les notes de bas de page sont souvent éclairantes et les fiches proposées vous permettront, rapidement, de cerner les principaux enjeux des œuvres.

Il est vivement conseillé aux étudiantes et aux étudiants de commencer la lecture des œuvres au programme avant le début des cours.

Bloc 2 – Langue et méthode

Esthétique

M. Olcèse

Ce cours se propose d'envisager les relations entre art et nature en interrogeant la manière dont la nature peut passer du statut de motif à celui d'opérateur de la forme esthétique. De la philosophie grecque aux pratiques artistiques contemporaines, il s'agira de se demander si la nature n'est pas toujours à la fois imagée et imageante, ce qui conduira à considérer l'œuvre d'art, non pas comme une représentation de la nature, mais comme un acte de présence et d'ouverture au réel.

Histoire de l'art

M. Tichit

Photographie et document

La photographie suscite depuis son invention – procédant d'une succession de découvertes scientifiques – des débats pour placer le médium, autant que ses produits, plutôt dans le champ de l'art ou plutôt dans celui de la science. Cette ambivalence fait partie des spécificités du médium, concomitamment au rapport complexe qu'il entretient avec le réel. Très tôt fut reconnu son intérêt pour retenir les détails qui échappent à l'œil et à la mémoire. Dans le même temps, l'image travaille l'imaginaire et repose sur une approche sensible. Nous interrogerons de façon critique les dualités de la subjectivité et de l'objectivité, de la croyance et du savoir, du style et du document, de l'esthétique et de l'utilité, à travers l'histoire de la photographie, pour éclairer notre compréhension des applications contemporaines qui exploitent notamment sa capacité à documenter les territoires, et éventuellement à les « artialiser » en paysages, pour paraphraser Alain Roger (*Court traité du paysage*).

Analyse filmique

M. Garroux

Assiduité obligatoire – 9 cours de 2h00 – nombre limité à 40 étudiant·e·s

Apprendre les principes de l'analyse filmique autour d'exemples variés.

Contrôle des connaissances :

Régime continu : un examen sur table en fin de semestre de 2h, consistant pour partie en un QCM, et pour partie en une analyse d'un court extrait.

Pas de régime bloqué ni de rattrapage pour les étudiant·e·s choisissant ce cours en option.

N.B. Ce cours est obligatoire pour les L2 Lettres et Arts.

Attention : les cours de cinéma ne sont pas ouverts aux étudiant·e·s d'arts plastiques.

Bloc 3 – Méthode

Dissertation

M. Albanese

Initiation à la dissertation générale

Première étape : de la lecture du sujet à l'élaboration d'une problématique littéraire.

Bloc 4 – Langue

Langue vivante

Voir présentation semestre 1, p. 10.

LV – Anglais

M. Moussart

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension - expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammairale : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

LV – Allemand, espagnol ou italien

Se renseigner auprès du bureau de la scolarité

Stylistique

M. Martin-Achard

Initiation à la stylistique (I)

L'objectif de ce cours est d'initier les étudiants à une discipline nouvelle : la stylistique. Nous aborderons ainsi progressivement les différents niveaux de l'analyse stylistique : lexical, syntaxique, prosodique, énonciatif, figural et textuel, ainsi que des notions de versification et de rhétorique. Le cours portera sur un ensemble d'extraits de textes distribués en début de semestre.

Bloc 5 – Ouverture et spécialisation

Unité d'enseignement d'ouverture et de sensibilisation : à choisir dans le livret des UEOS.

Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation

PPP 1

Voir descriptif ci-dessous, p. 27.

ORGANISATION DU SEMESTRE 4							
Bloc 1 Spécialité lettres	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 10	Coef. 2
Littérature française	12	18	1 oral et 1 écrit maison (50 %) Terminal écrit : 4h. (50 %)	Écrit 4h	Écrit 4h	3	1
Littérature comparée	12	18	Un exercice pratique (50 %) Terminal écrit : 4h (50 %)	Écrit 4h	Oral	3	1
Histoire littéraire	18	6	Travaux en cours de semestre (25 %) Terminal écrit : 2h (75 %)	Écrit 2h	Écrit 2h	4	1
Bloc 2 Spécialité Arts	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 2
Esthétique	24		Terminal écrit 3h	Écrit 3h	Écrit 3h	3	1
Histoire de l'art	24		Terminal écrit 3h	Écrit 3h	Écrit 3h	3	1
Théorie de l'image en mouvement	24		Terminal écrit 3h	Terminal écrit	Terminal écrit	3	1
Bloc 3 Méthode	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 2
Dissertation		18	Un oral ou un écrit (50%) Terminal écrit : 4h (50%)	Écrit 4h	Écrit 4h	3	
Bloc 4 Langue	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 2
Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	2	1
Langue française : Stylistique		20	Travaux écrits en cours de semestre	Écrit maison	Oral	2	1
Bloc 5 Ouverture et sensibilisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
UEOS		18					1
Bloc 6 Outils méthodologiques et professionnalisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
PPP2 stage d'une semaine ou dossier professionnel		3				2	1

PROGRAMMES DU QUATRIÈME SEMESTRE

Bloc 1 – Spécialité Lettres

Littérature française

M. Bancel

Réputé « siècle de la modernité », donc en délicatesse avec la tradition, le vingtième siècle voit pourtant nombre de ses écrivains reprendre d'anciens mythes. Nous verrons que la plasticité de ces grands récits permet à nombre d'auteurs de s'inscrire dans une histoire littéraire multi-millénaire, tout en abordant des questions – philosophiques, historiques, mais aussi esthétiques – qui leur sont parfaitement contemporaines.

Textes :

Jean Giraudoux, *La Guerre de Troie n'aura pas lieu* – Edition Librio

Jean Cocteau, *La machine infernale* - Livre De Poche

Jean-Paul Sartre *Huis clos*, suivi de *Les mouches* – Gallimard, coll. Folio

Littérature comparée

Mme Cadeau

Émancipations féminines et reflets du « monde d'hier » dans les nouvelles de Suat Derviş, Elsa Triolet et Stefan Zweig

Les ombres du yali, « La vie privée » et *Vingt-quatre heures de la vie d'une femme* sont trois œuvres éblouissantes par leur brièveté et leur finesse psychologique. Toutes trois mettent en scène l'émancipation par la passion de femmes en prise avec les carcans patriarcaux. En toile de fond de ces trois œuvres, la grande histoire – de l'effondrement des empires ottomans et austro-hongrois à la Seconde Guerre mondiale – rattrape ces héroïnes, comme si la disparition du « monde d'hier » devait se payer de l'alinéation de ces héroïnes d'aujourd'hui. Ce corpus permet de questionner l'art de la nouvelle et les évolutions de la prose narrative au XX^e siècle, en Turquie comme en Allemagne et en France. Il s'agit aussi de découvrir deux autrices peu lues : Elsa Triolet et Suat Derviş, injustement négligées par les études littéraires, alors que leur génie égale celui d'un Stefan Zweig.

Suat Derviş, *Çilgin gibi* [1944], *Les ombres du yali* [1958], trad. Suat Derviş, Paris, Libretto, coll. « Littérature étrangère », 2012.

Elsa Triolet, « La vie privée », dans *Le Premier accroc coûte deux cents francs : nouvelles* [1944], Paris, Denoël, 1973.

Stefan Zweig, *Vierundzwanzig Stunden aus dem Leben einer Frau* [1927], *Vingt-quatre heures de la vie d'une femme* [1927], trad. Olivier Bournac, Alzir Hella, Paris, Librairie générale française, 2007.

Histoire littéraire

XX^e-XXI^e siècles

Mme Aulagne

Jean-Paul Sartre, *Huis clos*

Ionesco, *Rhinocéros*

Lorand Gaspar, *Patmos et autres poèmes*.

Andrée Chedid, *Textes pour un poème suivi de Poèmes pour un texte 1949-1991*

Marcel Proust, *Du côté de chez Swann*

Marguerite Duras, *Le Ravissement de Lol V. Stein*

Marguerite Yourcenar, *L'œuvre au noir*

Albert Cohen, *Belle du Seigneur*

Laurent Gaudé, *Ouragan*

Maryse Condé, *Les derniers rois mages*

Bloc 2 – Spécialité Arts

Esthétique

M. Olcèse

Le beau et le sublime sont des notions déterminantes de l'esthétique, qui s'institue comme discipline philosophique au XVIII^e siècle. Il s'agira de retracer les multiples déterminations que ces notions ont pu recevoir, de Platon à la phénoménologie contemporaine. Nous nous interrogerons également sur la pertinence de ces deux notions en situation contemporaine, pour penser un monde qui ne se donne plus à notre attention que sous le signe de la catastrophe.

Histoire de l'art

M. Flahutez

Ce cours constitue une introduction générale à l'art du XX^e siècle et début du XXI^e siècle. En partant des avant-gardes historiques au sens large, qui opèrent une rupture radicale dans la représentation et par l'examen des modalités de cette rupture, nous traverserons le siècle de la modernité dans une volonté de réfléchir aux enjeux plastiques et sociétaux que ces œuvres impliquent. Nous aborderons également les transformations qui interviennent à partir de la Seconde Guerre mondiale et qui, toujours dans une dimension internationale, favorisent les transferts culturels.

Théorie de l'image en mouvement

M. Olcèse

Les puissances de l'image cinématographique

Les opérations propres à l'image cinématographique se distribuent traditionnellement selon les trois techniques majeures que sont la prise de vue, le montage et la projection. Il s'agira de ressaisir les spécificités propres à chacune de ces puissances de l'image filmique et de montrer comment chacune de ces opérations peut réinvestir intégralement, pour la transformer, une image cinématographique.

Bloc 3 – Dissertation

Dissertation

Mme Dupuy

Initiation à la dissertation générale

Seconde étape : de l'élaboration d'une problématique à la rédaction d'une dissertation littéraire générale.

Bloc 4 – Langue

Langue vivante

Voir présentation semestre 1, p. 10.

LV – Anglais

M. Moussart

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension - expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammairale : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

LV – Allemand, espagnol ou italien.

Se renseigner auprès du bureau de la scolarité.

Langue française : Stylistique
M. Martin-Achard

Initiation à la stylistique (II)

L'objectif de ce cours est d'exercer la pratique du commentaire stylistique. Nous mettrons à profit les notions abordées au semestre précédent pour étudier la représentation de la parole intérieure, de la langue populaire, de l'oralité et de la subjectivité dans un texte. Nous étudierons les différents types de texte, la tonalité et les registres, l'énonciation autobiographique et l'écriture des sentiments. Le cours portera sur *Les Rêveries du promeneur solitaire* de Jean-Jacques Rousseau, auxquelles s'ajouteront un ensemble d'extraits pour les quatre premières séances.

Texte :

Jean-Jacques Rousseau, *Les Rêveries du promeneur solitaire*, édition Érik Leborgne, Paris, Flammarion, coll. « GF Philosophie », 2012.

Bloc 5 – Ouverture et spécialisation

Unité d'enseignement d'ouverture et de sensibilisation : à choisir dans le livret des UEOS.

Important : pour les étudiant-e-s inscrit-e-s en licence de lettres et arts : ne pas choisir le cours d'« histoire du cinéma », car ce cours sera obligatoire pour elles et eux au semestre 6.

Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation

PPP 2

Stage d'une semaine ou dossier professionnel.

PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL (PPP)
--

Objectifs :

- Définir ou préciser un projet personnel et professionnel
- Confronter ce projet aux réalités du monde du travail
- Développer une attitude critique vis-à-vis des informations reçues
- Adopter une démarche active face à l'enseignement

Les étudiant·e·s pourront choisir entre :

- effectuer un stage d'une semaine au semestre 4, idéalement en semaine 8 et donnant lieu à un rapport d'une ou deux pages)
- rédiger une synthèse (5 à 10 pages) : *cf ci-dessous*.

Dans tous les cas, chacun·e doit assister à l'ensemble des séances PPP.

Déroulement du module (6h en groupe, 1h Cap Avenir)**Étape 1 : Enseignant·e en groupe (environ 12 étudiant·e·s par groupe)**

- Présentation de la démarche
- Présentation des projets de recherche des étudiant·e·s et distribution des fiches.

Étape 2 : Cap Avenir (1h)

Atelier de recherche documentaire en groupe sous la conduite d'un·e professionnel·le. Découverte des outils de recherche, repérage des documents nécessaires à la construction du projet.

Étape 3 : Enseignant·e en groupe Bilan d'étape de la recherche documentaire et préparation de l'interview du professionnel.**- Réalisation d'une interview**

Afin de confronter les informations trouvées au monde du travail, le dossier s'appuie sur l'interview d'un professionnel. Selon la disponibilité des professionnels, l'interview peut se faire directement, par e-mail ou par webcam.

Étape 4 : Enseignant·e en groupe (en fin de semestre)**Un oral**

Chaque étudiant·e présente son projet oralement en dix minutes environ-avec un support visuel (PowerPoint).

Un écrit (remis à l'enseignant·e le jour de la soutenance)

Rédaction d'une synthèse (entre 5 à 10 pages maximum) où l'étudiant·e tire les conclusions de sa recherche et donne une appréciation personnelle où, entre autres, il confronte la documentation et les informations reçues et précise sa position. Les différents documents du parcours (forum, interview, documents liés au métier) sont joints en annexes.

OU

Rédaction d'un rapport d'étonnement pour les étudiant·e·s ayant choisi le stage : il s'agit (en 1 ou 2 pages) d'exposer, entre autres, la conformité ou le décalage entre vos attentes, représentations et la réalité du terrain.

Évaluation

Le dossier « projet personnel et professionnel » fait l'objet d'une validation et donne lieu à l'attribution de crédits ECTS dans le cadre du semestre 4 de licence.

La note reçue prend en compte :

l'assiduité aux séances : 1 h avec Cap Avenir et 5h30 avec l'enseignant·e (points de pénalités en cas d'absence non justifiée).

la séance de présentation orale

la synthèse écrite

Les étudiant·e·s inscrit·e·s en bloqué doivent prendre contact avec l'enseignant·e responsable de semestre ou d'année.

Attention : Pas d'examen de rattrapage

ORGANISATION DU SEMESTRE 5							
Bloc 1 Spécialité lettres	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 10	Coef. 3
Littérature française	24	12				6	1
<i>Cours A</i> : à choisir parmi Litt. XVI ^e , XVII ^e , XVIII ^e , XIX ^e ou XX ^e siècle.	12	6	Pour chaque cours : exercice pratique (40 %)	1 écrit à rendre (40 %) pour chaque cours	1 écrit : 4h, commun aux 5 cours		
<i>Cours B</i> : à choisir parmi Litt. XVI ^e , XVII ^e , XVIII ^e , XIX ^e ou XX ^e siècle.	12	6	Terminal écrit : 4h, commun aux cours choisis (60 %)	Terminal écrit commun : 4h (60 %)			
Littérature comparée	12	12	Exercice pratique (40 %) Terminal écrit : 4h (60 %)	Écrit 4h	Oral	4	1
Bloc 2 Spécialité Arts	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 9	Coef. 3
Art, discours et société	24		Dossier	Dossier	Dossier	3	1
Histoire de l'art	24		Terminal écrit 3h	Écrit 3h	Écrit 3h	3	1
Images et appareils	24		Travail écrit	Travail écrit	Travail écrit	3	1
Bloc 3 Options disciplinaires – langue et littérature 1 cours au choix	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 3	Coef. 1
Stylistique	12	6	Écrit maison	Écrit maison	Oral	3	
Littérature comparée	12	6	Écrit maison	Écrit maison	Oral	3	
Bloc 4 Langue vivante étrangère	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	2	1
Bloc 5 Ouverture et sensibilisation Préprofessionnalisation au choix (1 option parmi les suivantes)	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 2
Premier degré (préparation au CRPE) Histoire du système éducatif	18		Écrit maison (50 %) 1 écrit 1h (50 %)	Écrit	Oral	2	1
Mathématiques		18	1 écrit 1h en fin de semestre (40 %) Terminal écrit : 1h (60 %)	Écrit 1h	Écrit 1h	2	1
Humanités numériques Initiation aux Humanités Numériques Initiation aux Outils et		18	QCM QROC	QCM QROC	QCM QROC	2	1

pratiques en Humanités Numériques		18	Exercice pratique	Exercice pratique	Exercice pratique	2	1
Métiers des Institutions culturelles							
Pouvoirs politiques et création artistique	6	12	Exercices pratiques	Écrit	Oral	2	1
Histoire et esthétique du théâtre	12	12	Travaux en cours de semestre	Écrit 2h	Écrit 2h	2	1

Bloc 6 Outils méthodologiques et professionnalisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
Initiation à la recherche + Séminaire spécifique du M2R de Lettres		3	Écrit	Écrit à rendre après le séminaire	Reprise de l'écrit	2	
Passage certification PIX							

PROGRAMMES DU CINQUIÈME SEMESTRE

Bloc 1 – Spécialité Lettres

Littérature française

Cours A, B et C à choisir parmi :

Littérature du XVI^e siècle

M. Albanese

Le programme sera communiqué à la rentrée.

Littérature du XVII^e siècle

Mme Reguig

Racine : la tragédie française est-elle « classique » ?

Affirmant sa liberté créatrice, Racine a révolutionné la tragédie en se mesurant à son rival, Corneille, ainsi qu'à ses modèles antiques. Et pourtant, l'histoire littéraire a immédiatement rangé ses pièces, au nom de leur exemplarité, dans le canon classique. Comment comprendre ce paradoxe ? En quoi la tragédie racinienne peut-elle à la fois imposer son originalité et sa régularité esthétiques ? En nous interrogeant sur la construction de l'action dramatique, en analysant la production des émotions tragiques, nous nous proposons d'explorer le plaisir particulier qu'un spectateur peut goûter au spectacle du dérèglement passionnel propre à la tragédie racinienne.

L'étude portera principalement sur *Britannicus* [1669] (éd. G. Forestier, Folio classique, Gallimard, 2015) et sur *Mithridate* [1673] (éd. G. Forestier, Folio théâtre, Gallimard, 1999).

Littérature du XVIII^e siècle

M. Roche

Entre connaissance et rêverie : le dialogue d'idées au XVIII^e siècle

Diderot, *Le Rêve de d'Alembert*.

« Il faut souvent donner à la sagesse l'air de la folie ». Notre projet sera d'étudier comment, en marge du système des genres, débordant du cadre de la « littérature », Diderot traite des grandes questions de la philosophie. On observera comment la forme dialogique du *Rêve*, malgré sa polyphonie, permet d'exprimer le cheminement d'une même pensée : Diderot semble en effet concevoir la rêverie comme une forme originale de l'activité philosophique.

Texte :

Denis Diderot, *Le Rêve de d'Alembert*, GF-Flammarion, 2002.

Littérature du XIX^e siècle

M. Byrd

À rebours : le roman décadent entre ironie et esprit de sérieux

Dans l'œuvre de J.-K. Huysmans, l'importance d'*À rebours* tient à ce que ce roman marque une rupture avec le naturalisme et, ce faisant, annonce un changement de ton qui, en passant par l'étape intermédiaire que représente la « thébaïde raffinée » de Jean des Esseintes, conduit à une esthétique de plus en plus axée sur le spirituel. Pour ce qui est de l'histoire de la littérature de la fin du XIX^e siècle, le roman est souvent cité en exemple quand il s'agit de définir les contours de l'imaginaire décadent dont de nombreux aspects thématiques s'y trouvent illustrés : vision décliniste de l'histoire ; recherche de la transgression et du rare ; goût de l'artifice au mépris de la nature ; indétermination sexuelle du personnage ; fascination pour l'androgynie ; hantise de la femme fatale ; névrose et maladie. Nous analyserons le roman de Huysmans de manière à éclairer la décadence comme topique littéraire, tout en mettant en garde contre la tentation de lire l'œuvre exclusivement au prisme d'une catégorie qui risque de rendre le lecteur moins attentif à l'ironie dont l'œuvre est teintée, car pour le dire avec Daniel Grojnowski, la décadence « ne fut jamais qu'un *topos* exploité par les uns et les autres à des fins variées ». C'est pourquoi cette lecture au premier degré, consistant à faire du livre une illustration sérieuse du décadentisme, sera complétée au long du semestre par des analyses attentives au versant moins sérieux du roman que nous aborderons à travers plusieurs notions comme le comique, l'autodérision et l'humour noir.

Texte :

Joris-Karl Huysmans, *À Rebours*, éd. Marc Fumaroli, Paris, Gallimard, « Folio classique », [1884].

Littérature du XX^e siècle

Mme Philippon

Écrire l'amour et la révolte au XX^e siècle

Dans ce voyage initiatique et emblématique que nous propose le héros-narrateur, Ferdinand Bardamu, nous étudierons les différentes formes de révolte jalonnant le roman. Céline bouleverse ainsi tous les attendus romanesques par l'inventivité de son écriture. Miroir d'une époque, *Voyage au bout de la Nuit* dénonce par la satire toutes les conventions et illusions sociales, familiales, relationnelles, amoureuses. Il s'agira de mettre en relief la vision célinienne du monde, son ironie mordante, son fameux « métro émotif », son esthétique.

Parmi la génération meurtrie de « ceux de 14 », Apollinaire renoue, au cœur de la Grande Guerre, avec la célébration universelle de l'amour dans son recueil dédié à la femme aimée Louise de Coligny. Là encore, entre tradition et modernité, l'écriture de la rupture domine jusque dans l'ode amoureuse. Dire et écrire l'amour en tant que guerre permettent toutes les révoltes, toutes les audaces. Nous nous intéresserons à la singularité de cette écriture poétique : calligrammes, vers libres, réécriture de poèmes lyriques, échos artistiques multiples.

Textes :

Louis-Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit*, Paris, Gallimard, « Folio », 2021

Apollinaire, *Poèmes à Lou* précédé d'*Il y a*, Paris, Gallimard, « Folio/Poésie », 2021

Littérature comparée

M. Vial

Romans de la fin d'un monde

Le roman peut être le lieu de la mémoire d'un passé historique récent. La narration devient alors une forme de transmission des éléments d'un monde aboli, perdu. Les univers ainsi décrits peuvent prendre vie sous une forme de nostalgie, mais ils sont aussi la proie d'une forme d'ironie. La narration témoigne de la vie passée, pour l'interroger l'époque présente. C'est cette tension que nous nous proposons d'étudier à partir de ces deux romans.

Textes :

Marcel Proust, *Le Temps retrouvé*, Paris, Gallimard, « Folio ».

Giuseppe Tomasi di Lampedusa, *Le Guépard*, traduction Jean-Paul Manganaro, Paris, Seuil, « Points ».

Bloc 2 – Langues et littératures anciennes et médiévales**Art, discours et société**

M. Flahutez

Ce cours est un approfondissement sur les arts du XX^e siècle et les arts visuels, enseignés au niveau du L3 dans une perspective prioritairement d'analyse iconologique et de compréhension des enjeux contemporains en lien avec les pratiques artistiques des étudiants. Ce cours se propose d'aborder les œuvres selon des méthodes d'approches qui relèvent de différents champs comme l'histoire de l'art, les études visuelles, la sociologie, les études sur le genre, la sémiologie, la psychanalyse, etc. Il s'agit de faire jouer l'interdisciplinarité afin de mieux cerner les outils qui peuvent être convoqués pour l'analyse contemporaine, la création et d'une manière générale la réflexion des étudiants sur leurs pratiques.

Histoire de l'art

M. Bardin

En 1953, le syndicat national des instituteurs écrivait que la bande dessinée conduisant à la « paresse intellectuelle ». Si, depuis, le regard sur la bande dessinée a heureusement changé, certains préjugés tenaces demeurent. De Rodolphe Töpffer à Chris Ware, de Hergé à Pierre la Police, ce cours proposera un cheminement dans l'histoire ancienne et moderne de la bande dessinée et discutera de ses liens étroits et féconds avec la création contemporaine sous toutes ses formes.

Images et appareils

M. Belon

Ce cours fait le point sur les notions qui ont nourri les pratiques et les théories de l'image depuis l'invention de la photographie, envisage leurs prolongements et leurs remises en question à la suite de la révolution numérique et de la prise de conscience de notre rôle dans la dégradation de notre environnement. Comment penser aujourd'hui la dimension critique d'une création artistique qui fait encore confiance à l'image ?

Bloc 3 – Options disciplinaires – langue et littérature

Stylistique

M. Martin-Achard

Politique du style : l'écriture des « transclasses » aujourd'hui (Ernaux, Mathieu)

Nous étudierons le rapport à la langue entretenu par deux écrivain-es contemporain-es (Annie Ernaux, Nicolas Mathieu), qui réfléchissent et problématisent leur statut de « transclasses » (Jacquet) ou « transfuges de classe » (Bourdieu), c'est-à-dire d'individus passés d'un milieu populaire à la bourgeoisie intellectuelle du fait, notamment, de la reconnaissance du monde littéraire. Faut-il écrire dans la langue de son milieu d'origine, langue de l'enfance, ou adopter la langue littéraire de la bourgeoisie lettrée ? Écrire est-ce nécessairement trahir ? Nous étudierons les choix, partis pris et engagements stylistiques d'Annie Ernaux et Nicolas Mathieu, qui sont autant de formes d'engagement politique. Dans le sillage de Barthes, nous tâcherons de contribuer à une histoire de l'écriture, entendue dans *Le Degré zéro de l'écriture* comme « le rapport entre la création et la société », « le langage littéraire transformé par sa destination sociale ».

OU

Littérature comparée

Le programme sera communiqué à la rentrée.

Bloc 4 – Langue vivante étrangère

Langue vivante

Voir présentation semestre 1, p. 10.

LV – Anglais

M. Moussart

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension - expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammairale : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

LV – Allemand, espagnol ou italien.

Voir semestre 1.

Allemand : cours à choisir en LEA allemand.

Espagnol et italien : se renseigner auprès du bureau de la scolarité.

Bloc 5 – Ouverture et sensibilisation : préprofessionnalisation au choix

ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ

Histoire du système éducatif

M. Masson

Ce cours consistera en une sensibilisation au(x) métier(s) de l'enseignement en les présentant dans le détail et en abordant les différentes perspectives d'évolution. Il s'agira de construire une vision pragmatique et réaliste et d'aborder des questions éducatives du point de vue de l'enseignant. Pour cela nous examinerons le métier d'enseignant sous différents angles (institutionnels, sociologique, psychologique, éthique...).

Mathématiques

Le programme sera précisé à la rentrée.

MÉTIERS DES INSTITUTIONS CULTURELLES

Pouvoirs politiques et création artistique

M. Albanese

Le programme sera communiqué à la rentrée.

Histoire et esthétique du théâtre

Ce parcours vise à installer quelques repères fondamentaux dans l'histoire du théâtre français et européen à travers les siècles, en s'arrêtant sur certains moments-clés de son évolution.

HUMANITÉS NUMÉRIQUES

Initiation aux humanités numériques

Initiation aux outils et pratiques en humanités numériques

Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation

Initiation à la Recherche

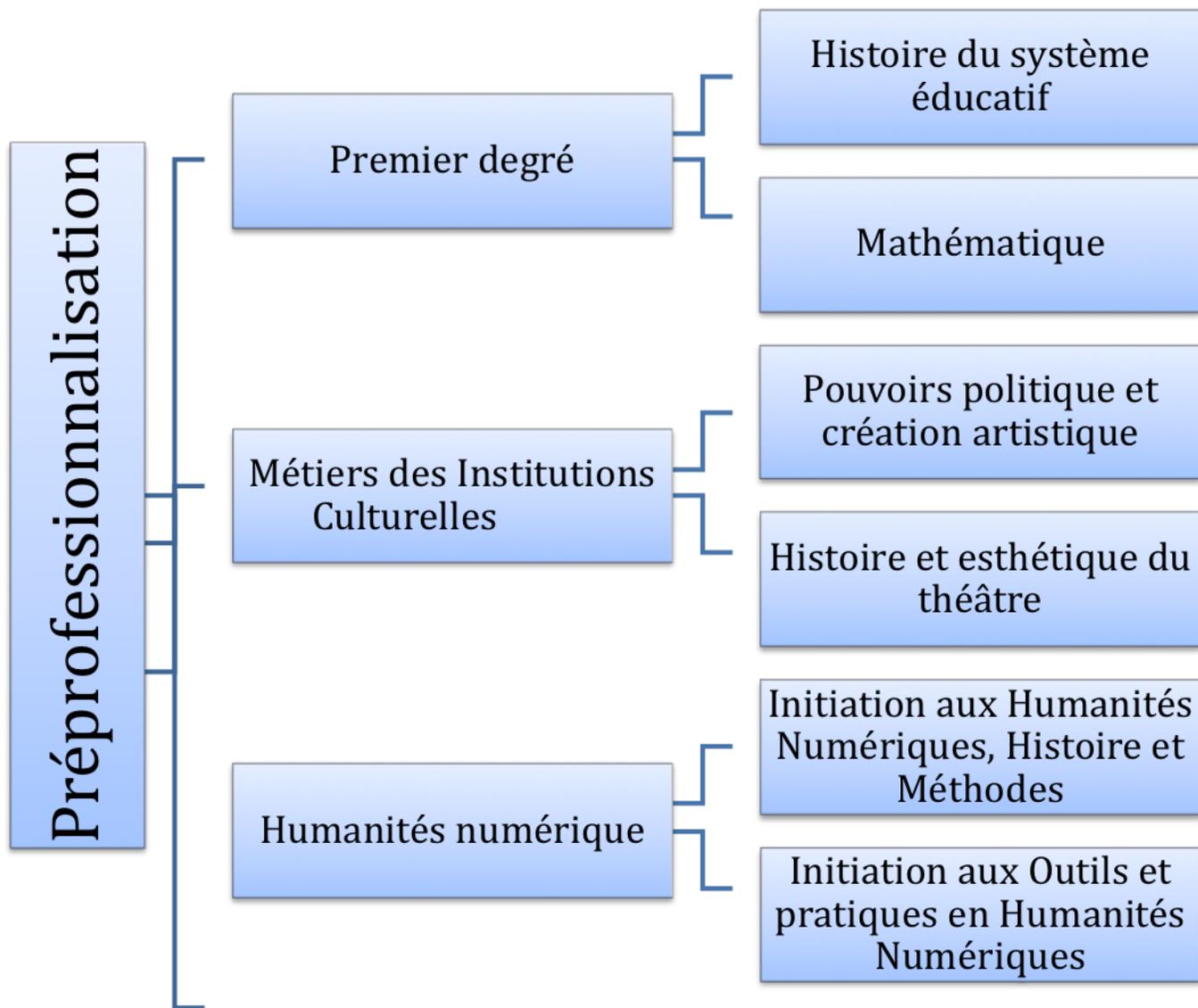
Séminaire spécifique du laboratoire Master 2 : laboratoire IHRIM (Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités) – 5-6 décembre 2022.

« Mort, j'appelle de ta rigueur » : écritures de la mort du Moyen Âge au XX^e siècle

La mort, tangible et pourtant insaisissable, est sans doute le mystère le plus impénétrable à laquelle l'humanité ait jamais été confrontée. Rien d'étonnant donc à ce que la littérature, lieu de réflexion dans tous les sens du terme, s'en soit emparée pour la chanter, la méditer ou la conjurer. Qu'il s'agisse de pleurer le décès d'un être cher, de tirer leçon de la fragilité humaine, de léguer un nom à la mémoire des siècles ou de chercher dans la mort une beauté paradoxale, les expressions littéraires de la mort et du deuil reflètent dans leur diversité la richesse de la relation ambiguë – entre fascination et répulsion – que l'être humain entretient avec l'idée de sa propre fin. Ce séminaire se propose ainsi d'explorer les modalités, les intentions et les enjeux de l'écriture mortuaire dans la littérature en langue française, depuis le Moyen Âge jusqu'au début du XX^e siècle. À la lumière de quelques études de cas, il s'agira en somme de se demander comment, à travers les siècles, la littérature a mis la mort en mots.

Organisation : M. Radomme

Passage certification PIX



ORGANISATION DU SEMESTRE 6							
Bloc 1 Spécialité lettres	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 10	Coef. 3
Littérature française	24	12				6	1
<i>Cours A</i> : à choisir parmi Litt. XVI ^e , XVII ^e , XVIII ^e , XIX ^e ou XX ^e siècle.	12	6	Pour chaque cours : exercice pratique (40 %)	1 écrit à rendre (40 %) pour chaque cours	1 écrit : 4h, commun aux 5 cours		
<i>Cours B</i> : à choisir parmi Litt. XVI ^e , XVII ^e , XVIII ^e , XIX ^e ou XX ^e siècle.	12	6	Terminal écrit : 4h, commun aux cours choisis (60 %)	Terminal écrit commun : 4h (60 %)			
Littérature comparée	12	12	Exercice pratique (40 %) Terminal écrit : 4h (60 %)	Écrit 4h	Oral	4	1

Bloc 2 Spécialité Arts	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 9	Coef. 3
Esthétique	24		Terminal écrit 3h	Écrit 3h	Écrit 3h	3	1
Histoire de l'art	24		Terminal écrit 3h	Écrit 3h	Écrit 3h	3	1
Histoire du cinéma*		18	Dossier	Dossier	Oral	3	1

* option

Bloc 3 Option disciplinaire 1 cours à choix	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 3	Coef. 1
Littérature et culture	12	6	1 écrit ou un oral en cours de semestre	Oral	Oral	3	1
Linguistique	12	6	Travaux en cours de semestre	Écrit 2h	Écrit 2h	3	1

Bloc 4 Langue vivante étrangère	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	2	1

Bloc 5 Ouverture et sensibilisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 2
Premier degré (préparation au CRPE) Stage 20h et TD accompagnement de stage		10	Rapport de stage	Rapport de stage	/	4	1
Métiers des Institutions culturelles							
Histoire du livre	6	12	Exercices pratiques	Écrit maison	Oral	2	1
<i>et</i>							
Texte et image	24		Terminal écrit : 3h	Écrit 3h	Écrit 3h	2	1
<i>ou</i>							

PROGRAMMES DU SIXIÈME SEMESTRE

Bloc 1 – Spécialité Lettres

Littérature française

Cours A, B et C à choisir parmi :

Littérature du XVI^e siècle

M. Laubner

Louise Labé, *Œuvres*

Alors qu'au milieu du XVI^e siècle la mode est à la poésie amoureuse et notamment au pétrarquisme chez les auteurs français, paraissent à Lyon en 1555 les *Œuvres* de Louise Labé. Tout en s'inscrivant dans la tradition lyrique de son temps, la poétesse lyonnaise déjoue les attentes en faisant entendre la voix du désir féminin autant que son plaisir d'écrire. À partir d'une lecture minutieuse des différents textes qui constituent le recueil, le cours se donnera pour objectif de comprendre les implications esthétiques et les effets de réception propres à cette parole poétique féminine et audacieuse.

Texte :

Louise Labé, *Œuvres*, éd. Michèle Clément et Michel Jourde, GF, 2022.

Il est recommandé aux étudiant·e·s d'avoir lu l'ouvrage pour le premier cours.

Littérature du XVII^e siècle

M. Roche

Des *Contes de ma mère l'Oye* aux *Contes des fées* : voyage dans « l'Empire de féerie »

En janvier 1697, les *Contes* de Perrault sortent des presses, suivis à quelques semaines d'intervalle d'un premier volume des *Contes des fées* de Marie-Catherine d'Aulnoy. Les deux ouvrages contrastent avec l'image convenue d'un XVII^e siècle « classique », cartésien et méfiant envers tout ce qui relève de l'imagination et du merveilleux. Si les projets affichés diffèrent – Perrault affirme une intention didactique et morale quand Mme d'Aulnoy se contenterait d'« amuser agréablement » son public –, ces deux recueils de contes connaissent un succès immédiat. Suscitant de multiples approches critiques, ils n'en cristallisent pas moins des enjeux idéologiques et esthétiques révélateurs des dynamiques et des bouleversements qui secouent les dernières décennies du XVII^e siècle.

Textes (à lire avant le début du cours) :

Charles Perrault, *Contes*, éd. Catherine Magnien, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », n° 21026, 2006

Madame d'Aulnoy *Contes de fées*, éd. Constance Cagnat-Deboeuf, Gallimard, Folio classique, n° 4725, 2008

Littérature du XVIII^e siècle

Mme Streque

Le programme sera communiqué à la rentrée.

Littérature du XIX^e siècle

M. Roulin

Fictions romantiques à la première personne

Dans de courts récits à la première personne, entre confession et introspection douloureuse, les écrivains romantiques ont exploré les failles et les tourments du « moi » : failles d'un moi exilé ontologiquement, mis en marge de l'histoire, habité par la nostalgie de l'enfance et en quête d'un passé perdu ; tourments d'un moi livré à l'éros et à la mélancolie, engagé dans un corps-à-corps avec les pulsions de mort, confronté à la violence d'une société aliénante et hanté par la peur de la désagrégation de l'individu. Nous engagerons une réflexion sur la poétique du récit personnel, que nous confronterons à des fragments autobiographiques ou à des journaux, en interrogeant les frontières poreuses avec l'autobiographie ou avec ce qu'on a appelé plus récemment l'autofiction. Nous verrons ainsi que le « roman du Je débouche sur une forme d'expérimentation dangereuse où se défait toute certitude identitaire », comme le postule Ph. Forest dans son essai *Le Roman, le Je*.

Textes :

Benjamin Constant, *Adolphe*, éd. J.-M. Roulin, GF.
 Benjamin Constant, *Ma vie, Amélie et Germaine*, éd. J.-M. Roulin, GF.
 Claire de Duras, *Ourika*, éd. B. Craveri, GF.
 Gérard de Nerval, *Sylvie* dans *Les Filles du feu. Les Chimères*, éd. J. Bony, GF.

Littérature du XX^e siècle**Mme Lloze****Écriture et quête de soi**

Inclassable autant qu'incontournable, l'œuvre d'Henri Michaux observe, interroge et explore la condition humaine dans tous ses aspects, avec des textes comme autant de « spécimens de l'éprouvé intérieur », et la volonté toujours d'écrire « pour questionner, pour ausculter, pour approcher le problème d'être ». À partir d'une lecture du recueil *Lointain intérieur* (qui sera resitué dans notre modernité poétique), nous nous consacrerons donc à la manière dont Michaux sonde l'intériorité de la conscience et dit l'être ici et son rapport au réel.

Nous travaillerons en outre sur un écrivain majeur du monde francophone, Patrick Chamoiseau, en se centrant sur son récit d'enfance, premier tome de son autobiographie. Il s'agira ici, entre autres, d'interroger les manières dont il s'inscrit dans notre tradition littéraire, tout en en reconfigurant les codes et les normes (notamment la catégorie du récit d'enfance) de manière originale.

Textes :

H. Michaux, *Lointain intérieur*
 P. Chamoiseau, *Antan d'enfance (Une enfance créole-Tome 1)*

Littérature comparée

Le programme sera communiqué à la rentrée.

Bloc 2 – Spécialité Arts**Esthétique****M. Olcèse****Geste, outil, milieu**

À partir de ressources philosophiques et artistiques, il s'agira de comprendre les dynamiques qui se jouent entre geste, outil et milieu. Comment l'outil technique, loin de servir une emprise du geste sur la matière, peut-il nourrir la recherche d'une forme de vie conduite en correspondance avec les spécificités d'un milieu ? Réciproquement, en quoi les milieux dans lesquels nos gestes nous insèrent peuvent-ils instruire une pratique et décider des usages, sinon de la forme de nos outils ?

Histoire de l'art**Mme Blin**

Style artistique grandiose apparu au milieu du XVI^e siècle, le Baroque, à la fois théâtral, dynamique et illusionniste, prit les formes les plus diverses et représenta un phénomène artistique d'ampleur mondiale. Considérant des œuvres emblématiques de la Contre-Réforme, ce cours abordera, au-delà de l'Italie et de l'Europe, la richesse et la complexité de réalisations majeures relevant aussi bien de la sculpture, que de l'architecture et de la peinture.

Histoire du cinéma***M. Garroux**

Assiduité obligatoire – 9 cours de 2 h – nombre limité à 40 étudiant·e·s

Thématique : La femme fatale

L'objectif est d'étudier comment le cinéma a utilisé un motif bien antérieur à son avènement, des premières évocations bibliques aux formes contemporaines de la séductrice-destructrice.

Contrôle des connaissances :

Régime continu : un dossier.

Pas de régime bloqué ni de rattrapage pour les étudiant·e·s choisissant ce cours en option.

N.B. Ce cours est obligatoire pour les L3 Lettres et Arts.

Attention : les cours de cinéma ne sont pas ouverts aux étudiant·e·s d'arts plastiques.

Bloc 3 – Option disciplinaire au choix

Littératures et cultures

Mme Lloze

En complément des cours d'Histoire littéraire de 1^{re} et de 2^e année, nous nous interrogerons sur la notion de « champ littéraire » et sur son fonctionnement, sur la question du canon et de la place, le plus souvent minorée, qu'occupent certaines écritures dans le domaine littéraire. On pourra travailler ainsi sur l'absence de nombre de grandes autrices trop souvent écartées des histoires littéraires, sur les littératures dites « francophones », sur le polar, la littérature de jeunesse... C'est donc au parcours de ces écritures « invisibles » (B. Mouralis), de ces « territoires de langue » (A. Djébar) partagée, de ces littératures également de « voleurs de langue », de ce français de « plein air » (C.-F. Ramuz) d'une extrême richesse en fait que nous consacrerons l'essentiel du cours.

(Textes fournis en dossier).

OU

Linguistique

Mme Laferrière

Analyse conversationnelle

Née du croisement de différentes disciplines, telles que la linguistique, la sociologie, la psychologie ou encore l'anthropologie, l'analyse conversationnelle se propose d'étudier les formes et enjeux des échanges verbaux. Adoptant cette perspective, il s'agira dans ce cours d'analyser des productions orales (ou représentées comme telles) de différentes natures : discours politiques, conversations romanesques ou encore dialogues théâtraux...

Bloc 4 – Langue vivante étrangère

Langue vivante

Voir présentation semestre 1, p. 10.

LV – Anglais

M. Moussart

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension - expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammairale : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

LV – Allemand, espagnol ou italien.

Voir semestre 1.

Allemand : cours à choisir en LEA allemand.

Espagnol et italien : se renseigner auprès du bureau de la scolarité.

Bloc 5 – Ouverture et sensibilisation

ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ

Stage

Stage d'observation dans l'enseignement maternelle et primaire d'une durée minimale de 20 heures. L'étudiant doit trouver lui-même son lieu de stage.

Pièces à fournir obligatoirement avec l'imprimé de convention de stage : attestation d'assurance à responsabilité civile,

Accompagnement de stage

TD (10 h), 1 ou 2 groupes, M. Masson

Le TD vise l'accompagnement méthodologique du stage et de la rédaction du rapport.

La présence aux séances de TD est obligatoire sauf dérogation exceptionnelle à motiver auprès de l'enseignant responsable et auprès du service Scolarité (dépôt d'une pièce justificative originale). Trois absences non justifiées autorisent l'enseignant à ne pas accepter le rapport de stage.

MÉTIERS DES INSTITUTIONS CULTURELLES

Histoire du livre

M. Albanese

Le programme sera communiqué à la rentrée

Texte et image

Voir le livret licence d'arts plastiques

OU

Stage et accompagnement de stage

HUMANITÉS NUMÉRIQUES

Méthodes et outils en humanités numériques

Le programme sera communiqué à la rentrée.

Suivi de projet

Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation

Initiation à la Recherche

Séminaire spécifique du Master 2 : laboratoire ECLLA (Études sur le Contemporain en Littératures, Langues et Arts)

La date sera communiquée en cours d'année

Raté ! Représentations de la création défectueuse

Quelle représentation se fait-on d'une œuvre « ratée » ? Quels critères sont-ils mobilisés pour fonder un tel

jugement ?

Pour interroger les appréciations péjoratives formulées à l'endroit de certaines œuvres, nous pourrions nous placer tant du point de vue de leur réception que de leur création.

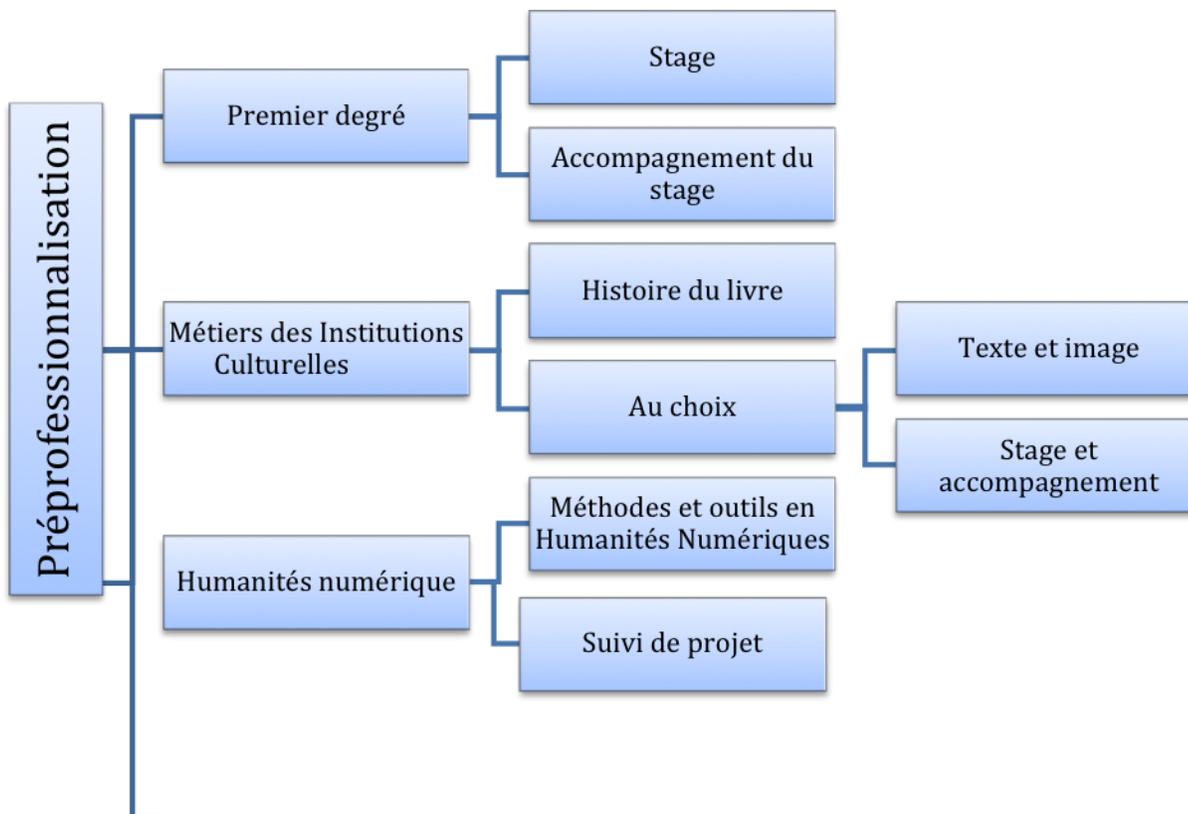
Du côté de la réception, on pourra se pencher sur la nature des jugements critiques, les arguments invoqués, les motifs qui les fondent ainsi que leurs présupposés et partis pris sous-jacents. Du côté de la création, on pourra interroger la représentation dans les œuvres mêmes de la mauvaise création, qu'elle passe par exemple par la convocation d'un objet symbolisant une « œuvre ratée » ou à la mise en scène d'un personnage incarnant l'artiste mauvais. C'est aussi par le déploiement d'une conscience réflexive (qu'elle soit métalangagière, métalittéraire ou méta-esthétique...) que certains artistes et écrivains, s'autocommentant, épinglent telle ou telle « faiblesse » de leur propre production, dans un mouvement de distance, critique ou parodique.

Organisation : Mme Laferrière et M. Martin-Achard

OU

PPP3

Récapitulatif Bloc 5 – Préprofessionnalisation S6



INITIATION À L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ

Stage d'observation dans l'enseignement maternelle et primaire d'une durée minimale de 20 heures. L'étudiant doit trouver lui-même son lieu de stage.

Pièces à fournir obligatoirement avec l'imprimé de convention de stage : attestation d'assurance à responsabilité civile,

TD (10 h), 1 ou 2 groupes, M. Masson

Le TD vise l'accompagnement méthodologique du stage et de la rédaction du rapport.

La présence aux séances de TD est obligatoire sauf dérogation exceptionnelle à motiver auprès de l'enseignant responsable et auprès du service Scolarité (dépôt d'une pièce justificative originale). Trois absences non justifiées autorisent l'enseignant à ne pas accepter le rapport de stage.

Rapport de stage : il devra être déposé auprès du service de Scolarité, avant la date limite indiquée par l'enseignant-e en accord avec l'administration. Il fait environ 10 pages, comporte une partie descriptive, une partie documentaire et une partie d'analyse. Il doit respecter les règles du travail universitaire (pagination, sommaire, bibliographie, police et interligne, page de couverture, règles de citation). Le « cahier des charges » sera présenté en TD.

Contrôle des connaissances :

- le rapport de stage est noté par l'enseignant-e responsable du TD. Il devra être établi en deux exemplaires : le premier réservé à l'enseignant puis archivé à l'Université, le second conservé par l'étudiant.
- Valeur : **2 à 4 crédits ECTS selon les filières**
- Pas de session de rattrapage

Responsable de l'option : M. Julien MASSON

✉ : julien.masson@univ-lyon1.fr

Secrétariat administratif : Mme Annette COMPEAU (Service de la scolarité)

Précisions importantes sur le stage**Un stage d'observation**

Lorsqu'il est accueilli dans un établissement d'enseignement, l'étudiant stagiaire n'est pas censé « faire la classe ». Dans les faits, cela peut se produire avec un petit groupe d'élèves ; dans ce cas, l'enseignant titulaire doit **toujours** être présent à ses côtés, dans la même salle que lui. Tout cela ne vaut pas pour les stages de soutien scolaire ou aide aux devoirs, qui sont, par définition, des stages d'action.

Temporalité

Le stage a lieu pendant le semestre 6, sa durée minimale est de 20 heures. Les horaires sont fixés par accord entre le stagiaire et le maître de stage. Ils doivent apparaître sur la convention de stage.

Procédure administrative

La convention de stage est reçue en échange, en quatre exemplaires à remplir, signer et faire signer par l'établissement ou l'organisme de stage : un exemplaire pour l'étudiant (utilisable pour attestation lors de candidatures ultérieures), un pour l'établissement de stage, un pour le Service de Scolarité, un pour archivage en dernière page du rapport (dont, pour ce dernier cas, partie de bilan réservée au « maître de stage »).

POURSUITE D'ÉTUDES EN MASTER
MASTERS
Mention MEEF, parcours Lettres modernes
Mention Lettres, parcours Lettres modernes et Métiers des Institutions Culturelles

☞ voir le livret master mention « Lettres » et « MEEF Lettres »

Les mentions

Mention « **Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation** » (MEEF), parcours Lettres modernes
 Responsable : Pierre MANEN (✉ pierre.manen@univ-st-etienne.fr)

Fiche de formation : https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/_content/tab1/program-master-meef-second-degre-parcours-lettres.pdf

Mention « **Lettres** », parcours « **Lettres modernes** »
 Responsable : Delphine REGUIG (✉ delphine.reguig@univ-st-etienne.fr)

Fiche de formation : https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/_content/tab1/program-master-lettres-parcours-lettres-modernes.pdf

Mention « **Lettres** », parcours « **Métiers des Institutions Culturelles** »
 Responsables : Morgane KIEFFER (✉ morgane.kieffer@univ-st-etienne.fr) et Carole NOSELLA (✉ carole.nosella@univ-st-etienne.fr)

Fiche de formation : https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/_content/tab1/program-master-lettres-parcours-lettres-et-arts.pdf

Un master 2 « Lettres et Études culturelles » entièrement en ligne existe au sein du parcours Lettres modernes pour les étudiants résidant à plus de 50 km de Saint-Étienne ou exerçant une activité professionnelle à temps plein.
 Responsables : Yves CLAVARON (✉ yves.clavaron@univ-st-etienne.fr) et Stéphane GOUGELMANN (✉ stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr).

Inscrit dans le champ des études culturelles, ce programme souhaite appliquer les méthodes et outils de la critique textuelle et littéraire à l'analyse des dynamiques sociales, politiques et historiques, autour de trois domaines particulièrement porteurs :

- a) les **études postcoloniales et l'écocritique**, appliquées notamment aux littératures francophones ;
- b) les **études de genre**, dans une remise en question de la constitution genrée du canon et des représentations des sexes et des sexualités ;
- c) l'**étude des constructions sociales, historiques et politiques**, notamment dans la France révolutionnaire et postrévolutionnaire.

Master « Métiers de la rédaction et de la traduction » avec un bon niveau en langue

Une orientation vers le master « Métiers de la Rédaction et de la Traduction » est également possible. Pour toute information, contactez : Stavroula Kefallonitis (✉ stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr) et Franck Martin (✉ franck.martin@univ-st-etienne.fr)

Voir les pages du master MRT : <http://tinyurl.com/mrtujm21>

ÉCHANGES INTERNATIONAUX (Thibaut Radomme)

I. Europe : « Erasmus + »

Le programme « Erasmus + » est le principal programme d'action de l'Union Européenne pour la coopération transnationale en matière d'enseignement supérieur. Les étudiant·e·s sont évidemment libres d'entreprendre une démarche individuelle auprès d'une université étrangère de leur choix mais la participation à ce programme présente deux avantages :

- l'exonération des frais d'inscription dans les universités d'accueil, souvent beaucoup plus élevés qu'en France (paiement des droits à l'Université Jean Monnet)
- la validation des notes au retour par la faculté d'origine.

Le départ est possible du niveau bac + 3 à bac + 5. Autrement dit, les étudiant·e·s peuvent préparer la licence (semestres 5 et 6) ou le master dans une université étrangère. L'étudiant·e est accueilli·e par le département de français de l'université étrangère, ce qui facilite les premiers contacts.

Différentes bourses sont proposées par :

- la région Auvergne-Rhône-Alpes, à condition d'avoir passé les deux années précédant la candidature dans un établissement d'enseignement supérieur rhône-alpin.
- la Commission européenne, sur critères sociaux.
- le Conseil Départemental de la Loire, si les parents de l'étudiant·e résident dans la Loire.

Postes pour l'année 2021-2022

PAYS	UNIVERSITÉ	POSTES	LANGUES (enseignement)
1. Allemagne	Mayence	1	Allemand, français
2. Autriche	Vienne	1	Allemand, français
3. Belgique	Gand	1	Néerlandais, français, anglais
4. Espagne	Grenade	2	Espagnol, français
5. Grèce	Athènes	1	Grec, français
6. Irlande	Maynooth	3	Anglais, français
7. Italie	Gênes (avec LEA) Naples	3 2	Italien, français
8. Lettonie	Riga	1	Letton, russe, français, anglais
9. Malte	Msida/ La Valette	1	Anglais, français, italien
10. Pologne	Katowice Varsovie	1 1	Polonais, français, anglais
11. Rép. Tchèque	Brno	1	Tchèque, français, anglais
12. Roumanie	Bacau	1	Roumain, français
13. Turquie	Ankara	1	Turc, français, anglais

Le projet d'université européenne Arqus peut permettre des mobilités vers les universités de Bergen (Norvège) <https://www.uib.no/en>, de Graz (Autriche) <https://www.uni-graz.at/en/>, de Grenade (accord déjà existant), Leipzig (Allemagne) <https://www.uni-leipzig.de/en/>, de Minho (Portugal) <https://www.uminho.pt/PT>, de Padoue (Italie), <https://www.unipd.it/en/>, de Vilnius (Lituanie) <https://www.vu.lt/en/> et Wroclaw (Pologne), <https://uni.wroc.pl/>.

<https://www.arqus-alliance.eu/>

II. Amérique du Nord :

Des échanges sont également possibles avec le Québec (BCI/CREPUQ, universités francophones ou anglophones), l'Ontario (universités anglophones) et les États-Unis (ISEP). L'Université Jean Monnet ne dispose que d'un nombre limité de postes, ouverts à toutes les composantes (ALL, SHS...). Les universités nord-américaines sont très sélectives en raison du grand nombre de demandes qu'elles reçoivent.

Un bon dossier universitaire est exigé (mention AB minimum les deux années précédant le départ), une bonne connaissance de l'anglais pour les universités anglophones du Canada et le TOEFL (*Test of English as a Foreign Language*) pour les États-Unis. Ces échanges bénéficient du même système de bourses qu'Erasmus (sauf celle de la Communauté européenne). Le départ aux États-Unis demande cependant des fonds personnels assez importants.

Une réunion d'information sera organisée en **novembre**.

Règlement Intérieur du Département de Lettres UFR ALL Université Jean Monnet, Saint-Étienne

Article 1^{er} : Département

Le Département de Lettres est une structure de l'UFR Arts, Lettres, Langues, conformément à l'article 3 des statuts de l'UFR.

Conformément à l'article 14 des statuts de l'UFR, il définit la nature et la gestion des enseignements, ainsi que la politique pédagogique de sa filière.

Il assure, en accord avec la politique d'enseignement et de recherche de l'UFR, les relations avec les autres départements et les centres de recherche.

Le Département comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants des 7^e, 8^e, 9^e et 10^e sections du CNU qui y dispensent des enseignements, y compris les enseignant.es vacataires.

Article 2 : Direction du département

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département est dirigé par une Directrice ou un Directeur.

La Directrice ou le Directeur est élu·e à bulletins secrets, à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, à la majorité relative aux autres tours.

Sont éligibles : les PR, MCF, PRAG et PRCE titulaires qui assurent au moins le tiers de leur service statutaire dans le Département.

La Directrice ou le Directeur est élu·e pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois, par les enseignantes et les enseignants titulaires du Département (PR, MCF, PRAG, PRCE).

Article 3 : Conseil du Département

Au sein du Département est constitué un Conseil chargé de l'organisation et de la gestion des missions relevant du Département.

Le Conseil du Département regroupe toutes les enseignantes et tous les enseignants titulaires.

Toutes les décisions sont soumises au vote à la majorité des présent.es ou représenté.es.

Le Conseil ne peut valablement siéger que si la moitié plus un·e de ses membres sont présent.es ou représenté.es.

Le vote peut avoir lieu à main levée ou à bulletins secrets, dès lors que l'un·e des membres présent.es le demande.

Un·e membre du Conseil peut remettre un pouvoir à un·e autre membre, mais nul·le ne peut recevoir plus de deux pouvoirs.

Le Conseil est consulté sur les maquettes pédagogiques.

Le Conseil de Département se réunit au minimum une fois par semestre, selon un ordre du jour établi par la Directrice ou du Directeur de département.

En fonction de l'ordre du jour, des membres de l'Administration de l'UFR peuvent être convié.es au Conseil du Département par la Directrice ou le Directeur du département.

La Directrice ou le Directeur de l'UFR peut également mettre à l'ordre du jour du Conseil de département toute question qu'il juge indispensable d'examiner.

Tout·e membre du département peut demander la mise à l'ordre du jour de toute question qu'elle ou il souhaite voir débattue.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque séance et adopté lors de la séance suivante.

Article 4 : « Commission Paritaire Mixte »

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département désigne en son sein une commission mixte enseignant·e·s / étudiant·e·s. Cette commission est chargée de l'évaluation des enseignements dispensés dans le Département.

Cette Commission Paritaire Mixte comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent au sein du département, ainsi que des délégué.es étudiant·es, élu·es en début d'année universitaire et pour une année universitaire ; remplacé·e·s si nécessaire par leurs suppléant·es élu·es également.

La « Commission Paritaire Mixte » se réunit au moins une fois par semestre sur convocation de la Directrice ou du Directeur de département.

Elle est consultée sur toutes questions relatives aux enseignements.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque commission.

Article 5 : Attributions de la Directrice ou du Directeur

- La Directrice ou le Directeur du Département propose la candidature des enseignant·es ou intervenant·es vacataires, candidature qui est ensuite soumise pour validation à la Commission de recrutement de la composante.

- Elle ou il est consulté·e par la Directrice ou le Directeur de l'UFR sur la composition des jurys de diplômes.

- Elle ou il peut être consulté·e sur l'organisation de manifestations auxquelles peuvent participer des enseignant·e·s (salons, forums, etc.).

- Elle ou il propose au Conseil de l'UFR, après consultation du Conseil de Département :

- les modalités de contrôle de connaissances
- la création de nouveaux enseignements
- le contenu du livret pédagogique de l'étudiant·e, en cas de modifications par rapport à l'année précédente.

- Elle ou il propose en concertation avec le ou la responsable du master,

- la répartition des services établie de manière collégiale par les enseignantes et les enseignants, y compris les enseignant·e·s référent·e·s, le PPP (projet personnel professionnel). Les services sont ensuite soumis en début d'année universitaire à la consultation du Conseil de l'UFR réuni en formation restreinte aux seul·e·s enseignantes et enseignants.

- l'utilisation du budget du centre financier du département sous le contrôle de la ou du gestionnaire budgétaire.
- une version des emplois du temps par année d'études et semestres.
- la répartition des tutorats pédagogiques pour les stages entre toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent dans les formations de licences et de masters.

Conformément aux statuts de l'UFR,

- *La Directrice ou le Directeur participe au bureau des Directrices et des Directeurs de Départements et des chargé.es de mission (article 6).*

- *La Directrice ou le Directeur est invité·e à participer avec voix consultative aux séances du Conseil de l'UFR (article 10).*

Article 6 : Modifications

Toute modification du Règlement Intérieur sera soumise à l'approbation du Conseil du Département avant adoption par le Conseil de l'UFR.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil de département du 14 mars 2017.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil l'UFR du 14 avril 2017.



Maison de l'Université

04.77.42.17.00

<http://www.univ-st-etienne.fr>

Orientation/réorientation, de documentation sur les filières, les métiers ou insertion professionnelle

Orientation, Information et Documentation

Accompagnement à l'insertion : projet professionnel, recherche et convention de stage

CAP AVENIR

capavenir@univ-st-etienne.fr

04 77 42 17 16

Statistiques et enquêtes : Parcours d'études, taux de réussite

Observatoire de la Vie Étudiante (OVE)

ove@univ-st-etienne.fr

04 77 42 18 04

Santé, logement et vie quotidienne

Santé et Médecine Préventive Universitaire

04 69 66 11 00

Soutien psychologique

04 69 66 11 05

Tous mardi matin et jeudis toute la journée sur rendez-vous

Diététicienne

04 69 66 11 05

Les mercredis matin sur Rendez-vous

Assistante Sociale des Étudiants

04 69 66 11 03

Accompagnement handicap et vie étudiantes

Handicap, gestion des aides humaines et logistiques

04 77 42 17 22

Vie étudiante, culture, associations

04 77 42 17 23

Activités sportives

SUAPS

suaps@univ-st-etienne.fr

04 77 42 17 96



Une traduction des diplômes de licence en termes de compétences professionnelles est disponible dans le guide compétences licences qui se trouve en ligne sur le site de l'université :

<http://capavenir.univ-st-etienne.fr/ove> >> rubrique « insertion professionnelle » >> sous-rubrique « relations université entreprises » >>> Guide des compétences.

Voir aussi le *Guide des stages* : <http://guide-stages.univ-st-etienne.fr/>



BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

<https://scd.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

LE RÉSEAU

La bibliothèque universitaire (BU) Tréfilerie fait partie du réseau des bibliothèques d'enseignement supérieur stéphanoises.

Le catalogue **BRISE-ES** (<https://catalogue-brisees.univ-st-etienne.fr>) permet de rechercher des documents dans tous ces établissements. Il est accessible à partir du [site internet des BU](#).

L'inscription à la bibliothèque permet d'emprunter dans toutes les bibliothèques du réseau, ainsi que dans les bibliothèques municipales de Saint-Étienne.

LES HORAIRES ET CONTACTS

1, rue Tréfilerie 42023 Saint-Étienne cedex 2

Tél : 04-77-42-16-98

✉ bu.trefilerie@univ-st-etienne.fr

Horaires :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00

Le samedi de 9h00 à 18h30

(Pour les horaires particuliers consulter le site web)

Nous suivre :

 <https://www.facebook.com/bibliotheques.ujm>

 <https://twitter.com/BUSaintEtienne>

 <https://www.youtube.com/channel/UCIUdvKhAL8x1MI-zPae0gg>

 <https://www.instagram.com/bu.ujm/>

LES SERVICES

La BU est équipée d'un accès WIFI ou filaire à internet

Votre inscription à la BU, sur simple présentation de votre carte multi-services, vous donne droit à un ensemble de services :

- Emprunts de documents (ouvrages, DVD, revues)
- Prêts sur place de câbles réseaux, de casques et d'ordinateurs portables
- Emprunts d'ordinateurs portables à domicile
- Accès aux services du catalogue : demandes d'ouvrages en magasin, réservation et demande d'achat de documents
- Réservation de salles de travail en groupe via l'application [Affluences](#)
<https://reservation.affluences.com>
- Photocopies et impressions (achat d'une carte COREP obligatoire)

LES ESPACES

La bibliothèque est divisée en quatre pôles disciplinaires :

- Sciences humaines et sociales : rez-de-chaussée,
- Droit et sciences politiques : 1^{er} étage,
- Arts lettres langues : 1^{er} étage,
- Musiques et images : 1^{er} étage.

Chaque pôle propose des ouvrages, périodiques et autres documents en libre-accès. Vous y trouverez également des tables pour le travail individuel et des salles de travail en groupe réservables (à l'exception du pôle musiques et images). Dans chacun de ces quatre espaces, une personne est disponible pour vous aider dans vos recherches.

Au rez-de-chaussée, le kiosque, est une salle dédiée à la lecture de la presse.

Dans l'atrium (1^{er} étage) la bibliothèque vous propose, tout au long de l'année, de nombreuses expositions et animations.

Suivez [l'actualité culturelle](#) de la bibliothèque depuis le site web (<https://scd.univ-st-etienne.fr/fr/suivre-l-actu/l-agenda-culturel.html>)

LA DOCUMENTATION

Outre la documentation papier, la BU vous donne accès à de la documentation en ligne disponible depuis chez vous 24h/24 et 7j/7. Il s'agit de bases de données, ouvrages ou revues.

Pour plus d'information sur les ressources disponibles dans votre discipline consultez

le site web des BU et cliquez



sur

En cas de problème d'accès à la documentation numérique contactez bu.numerique@univ-st-etienne.fr

ÉTUDIANTS EN PREMIÈRE ANNÉE

Lors de votre premier semestre, vous suivrez un cours en ligne de recherche documentaire. Ce cours sera l'occasion de répondre à vos questions.

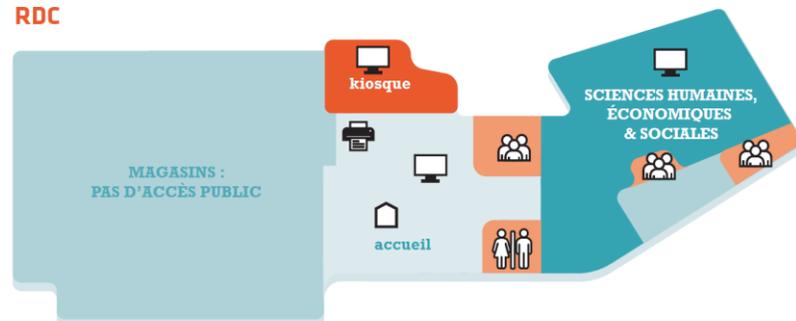
ETUDIANTS EN MASTER DOCTORATS

A partir du Master, tout étudiant peut prendre contact avec le service « **Point info doc** ». Ce service personnalisé s'adresse aux étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycle. Pour plus d'information contactez bu.infodoc@univ-st-etienne.fr

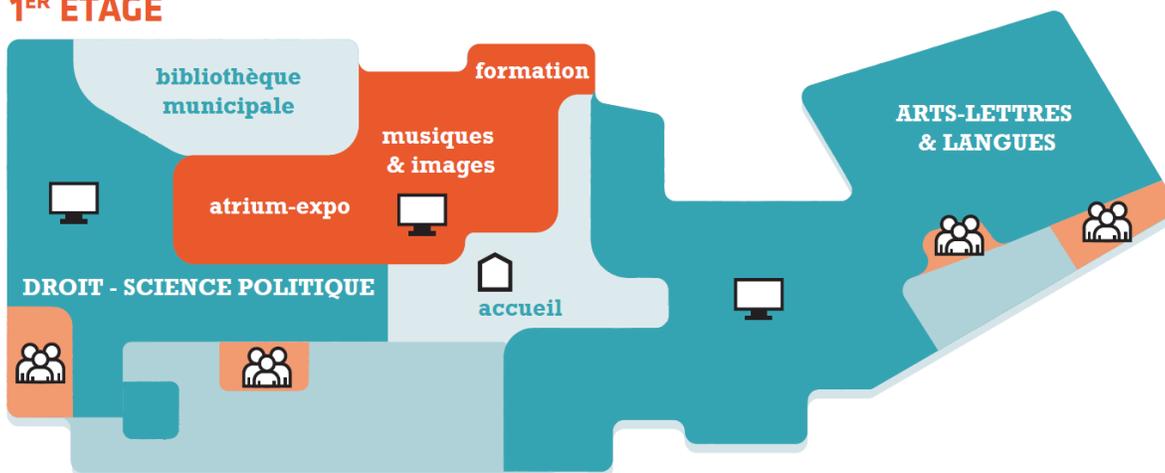
PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES (PEB)

Ce service permet d'emprunter des documents dans d'autres bibliothèques. Pour tout renseignement, prendre contact avec Mme Pauline Grebert (pauline.grebert@univ-st-etienne.fr), bureau situé en secteur Droit.

RDC



1^{ER} ÉTAGE



LES SERVICES NUMÉRIQUES POUR LES ÉTUDIANT-E-S



ANNUAIRE UdL

MON ESPACE NUMÉRIQUE

Bienvenue Yoa



Communiquer

Outils
pédagogiquesServices
administratifs

Bibliothèques

Assistance

Documents
administratifs

☐: www.univ-st-etienne.fr/myujm

L'université Jean Monnet met à votre disposition un ensemble de services numériques via un portail unique : MyUJM. C'est la possibilité pour vous de rester en contact avec vos enseignant-e-s, vos ami-e-s mais également de disposer des informations administratives de la faculté à laquelle vous êtes rattaché-e. Vous disposez ainsi d'une messagerie électronique, de cours en ligne (grâce à la plateforme pédagogique Claroline Connect), d'une documentation numérique, de votre emploi du temps, d'une aide en ligne, d'un espace de stockage, ainsi que de services plus personnalisés.

Grâce à **un seul code d'accès et un seul point d'accès web**, vous pouvez en utiliser toutes les fonctionnalités.

- Votre identifiant (nom d'utilisateur) se trouve sur votre carte multiservices.



Pour les nouveaux étudiants : votre compte ne sera pas activé automatiquement, vous devrez changer votre mot de passe et signer la charte informatique avant de pouvoir utiliser les services numériques.

L'Université Jean Monnet met à votre disposition **deux salles de libre-accès informatique** dans lesquelles vous pourrez travailler librement et individuellement sur un poste informatique :

- une sur le site de Tréfilerie, bâtiment D, 3e étage,
- une sur le site de la Métare, bâtiment H,

Ces deux salles sont ouvertes indifféremment à tous les étudiant-e-s, quelle que soit leur faculté de rattachement.



Si vous disposez d'un ordinateur portable, dans les libre-accès informatiques de Tréfilerie et de sciences,



des places sont disponibles pour vous connecter en WIFI (réseau UJM-SF) . Vous pouvez également vous connecter sur l'ensemble des sites de l'université.

Vous disposez dès votre entrée à l'Université d'un **quota d'impressions gratuites** différent selon votre année d'études.

Pour travailler en groupe, vous pouvez réserver des salles de TP autonomes auprès des personnels de libre-accès, sur les sites mentionnés précédemment (attention, aucune réservation n'est faite à l'avance, vous devez en faire la demande sur le moment et une salle ne vous sera attribuée qu'en fonction des disponibilités).

Pour toute information complémentaire, rendez-vous aux adresses suivantes :

- ☐ <https://documentation.univ-st-etienne.fr>
- ☐ <http://portail.univ-st-etienne.fr/bienvenue/presentation/dsi-pole-production-tice-et-services-252908.kjsp>

LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE SAINT-ÉTIENNE



Le saviez-vous ? L'Université de Saint-Étienne dispose depuis 1972 d'un service d'édition qui publie des ouvrages variés (plus de neuf cents titres à ce jour) et susceptibles de vous intéresser : littérature, langues et civilisations étrangères, histoire, géographie, arts plastiques, musique, architecture, régionalisme, Antiquité, sociologie, éducation, sciences...

Pour connaître les dernières publications des Presses universitaires de Saint-Étienne () ou télécharger le catalogue :

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Adresse : 35, rue du 11 novembre,
42023 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 2

Localisation : site Tréfilerie, bâtiment L 2^{ème} étage.

 04.77.42.16.52

 puse@univ-st-etienne.fr

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Heures d'ouverture au public : 9h-16h30 du lundi au vendredi (plus de précisions sur le site).

Responsable : M. Jean-Marie Roulin.

CERTIFICATION PIX - FACULTE ALL – 2022-2023

Qu'est-ce que Pix ?

Pix est un service public en ligne pour l'évaluation, le développement et la certification des compétences numériques. Son cadre de référence est une déclinaison du référentiel européen DigComp.

Actuellement, **Pix** est déployé à l'UJM en tant qu'outil de certification de compétences informatiques. Les étudiant.e.s sont très fortement incité.e.s à passer une certification **Pix** en semestre 5 au cours de leur licence, mais sans obligation.

Le référentiel de compétences de Pix (16 compétences organisées en 5 domaines)

1. Informations et données	1.1. Mener une recherche et une veille d'information
	1.2. Gérer des données
	1.3. Traiter des données
2. Communication et collaboration	2.1. Interagir
	2.2. Partager et publier
	2.3. Collaborer
	2.4. S'insérer dans le monde numérique
3. Création de contenu	3.1. Développer des documents textuels
	3.2. Développer des documents multimédia
	3.3. Adapter les documents à leur finalité
	3.4. Programmer
4. Protection et sécurité	4.1. Sécuriser l'environnement numérique
	4.2. Protéger les données personnelles et la vie privée
	4.3. Protéger la santé, le bien-être et l'environnement
5. Environnement numérique	5.1. Résoudre des problèmes techniques
	5.2. Construire un environnement numérique

Pour chaque compétence il existe 8 niveaux théoriques.

niveau	expression de la compétence	intitulé	manifestation
1	avec aide	initié	vers l'autonomie
2	sans aide		
3	en autonomie	indépendant	
4	avec aisance		
5	+ se développer	avancé	initiative
6	+ transmettre/créer		
7	+ inventer	expert	innovation
8	+ rayonner/influer		impact

Les étudiant.e.s doivent se positionner sur les différentes compétences (niveaux attendus à l'université : 4 ou 5) . Quand cinq compétences sont acquises, il est possible de se présenter à une session de certification (durée : 1h45). Les tests sur la plateforme permettent de se positionner et de créer son profil de compétence.

Certification

La certification peut s'effectuer à l'UJM en présentiel. Les ~~étudiant.e.s~~ souhaitant passer la certification doivent contacter leur scolarité afin que soit organisée une session à leur attention. Les épreuves de certifications sont gratuites pour les étudiants en formation initiale. Le nombre d'épreuves dépend du profil visé (3 épreuves par compétence). Il n'y a pas de niveau obligatoire. Pour réussir une certification il faut au moins 50% de réponses correctes. Un espace Pix est accessible à partir de Moodle : « ~~Pix@UJM~~ pour étudiants ».

~~pix@UJM~~

1. Créez votre compte ~~Pix~~

Si vous disposez d'un compte ~~Pix~~ lié à votre ancien lycée

→ récupérez un accès personnel à votre compte en suivant la procédure qui vous est communiquée à la rentrée

Si vous ne possédez pas de compte ~~Pix~~

→ rendez-vous à l'adresse <https://pix.fr> pour le créer

Choisissez l'adresse électronique de connexion et le mot de passe associé.

/!\ utilisez une adresse électronique personnelle et pérenne pour ce compte /!\

2. Élaborez votre profil de compétences

vous positionner sur les compétences	en autonomie	avec les parcours de positionnement organisés dans votre formation
	de votre choix définies dans votre formation	
développer vos compétences	en autoformation et/ou par les enseignements inclus dans votre formation	

Pour accéder au dispositif d'autoformation de l'Université Lyon 3 : <https://competences-num.univ-lyon3.fr/>

3. Certifiez votre profil

/!\ si votre profil est certifiable (au moins 5 compétences validées à un niveau donné) /!\

- à votre initiative à l'occasion d'une session à inscription libre organisée par l'université dans le cadre de votre formation ;
- à la faveur d'une session de certification organisée par la faculté ALL à votre demande, de préférence en 3e année de licence.

¹ Pour en savoir plus : <https://pix.fr/competences>

DÉCOUVRE
LES **CAMPUS**
ET ACCÈDE À
TES **SERVICES**

**BIENVENUE
À L'UJM**



UNIVERSITÉ
JEAN MONNET
SAINT-ÉTIENNE

STANDS D'INFORMATION ÉTUDIANTS TUTEURS NUMÉRIQUES

du lundi au vendredi
de 12h à 14h
du 5 au 28 octobre
2022

Site Tréfilerie : hall entrée BU Tréfilerie

Site Métare : hall d'entrée de la Faculté de Sciences,
puis à partir du 26/09 hall d'entrée de la BU Sciences

Site Manufacture : hall d'entrée Bâtiment des
forges, puis à partir du 26/09 Learning center 1^{er} étage
bât. des forges

Site de Roanne :
à l'entrée de la BU Roanne

ASSISTANCE NUMÉRIQUE EN LIGNE

du lundi au vendredi
de 11h à 14h
et 17h à 19h

Hotline téléphonique : 04 77 42 17 86

Canal Rocket Chat : Tutorat Numérique Etudiant

Formulaire de demande d'assistance :
<https://tne.univ-st-etienne.fr/assistance/>

Adresse mail : tne@univ-st-etienne.fr

DÉCOUVRE
LES **CAMPUS**
ET ACCÈDE À
TES **SERVICES**

**BIENVENUE
À L'UJM**



UNIVERSITÉ
JEAN MONNET
SAINT-ÉTIENNE

**STANDS D'INFORMATION
ÉTUDIANTS-RELAIS
VIE DE CAMPUS**

du lundi au vendredi
de 12h à 14h
du 5 au 23 septembre 2022

CULTURE
RESTAURATION
SPORT
LOGEMENT
TRANSPORT
SANTÉ
NUMÉRIQUE
MOBILITÉ
AIDES SOCIALES
BIEN-ÊTRE
PRÉVENTION
INTERNATIONAL
HANDICAP
ASSOCIATIONS
ORIENTATION
JOBS ÉTUDIANTS
...

Campus Tréfilerie

Site Tréfilerie : hall entrée BU Tréfilerie

Site Denis Papin : bâtiment A, hall grand amphithéâtre

Site DEPT : Salle de vie étudiante, 1^{er} étage

Campus Santé

Hall principal d'entrée

Campus Manufacture

Site Télécom : Hall principal d'entrée

Site CSI - Bâtiment des Forges : Hall principal d'entrée

Campus Métare

Site IUT : Stand à l'entrée de l'IUT du 5 au 09/09

Site FST : Hall principal d'entrée



bienvenuealujm.univ-st-etienne.fr



ETUDES ET HANDICAP

Le Bureau Accueil Handicap (BAH) de l'université Jean Monnet propose différentes aides aux étudiant.e.s en situation de handicap, notamment :

- un soutien pédagogique
- un temps supplémentaire aux examens
- une aide à la prise de notes
- un accompagnement sur le campus
- une visite accessibilité campus
- le prêt de matériels spécifiques (dictaphone, logiciels spécifiques...)
- une salle de travail équipée d'un ordinateur est également dédiée aux étudiants pour les séances de tutorat ou le travail personnel

Aménagements d'examens, de concours et/ou d'études

Vous avez jusqu'au 15 novembre de l'année universitaire en cours pour faire une demande d'aménagement et vous faire connaître de nos services afin que votre dossier soit pris en compte. Afin de constituer votre dossier, merci de suivre la procédure de mise en oeuvre des aménagements d'examens, de concours et/ou d'études.

Préparer sa rentrée à l'UJM

Lycéens et futurs étudiants : vous devez prendre contact avec notre service dès le mois de mars précédent votre rentrée à l'UJM afin de préparer votre rentrée universitaire !

Jobs étudiants

Plusieurs offres d'emploi pour les étudiants de l'UJM sont proposées par le BAH (preneur de notes, tuteur etc.). Rendez-vous sur la [page dédiée](#) pour les consulter et postuler !

Contacts :

Le Bureau est ouvert

- du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- le vendredi de 9h à 12h.

Pour prendre rdv :

- Téléphone au 04 77 42 17 22
- Par mail : accueilhandicap@univ-st-etienne.fr
- Site : <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap.html>

A NE PAS OUBLIER, A COCHER

- Mon inscription administrative** avant 22 juillet 2022 pour les masters, avant le 1^{er} septembre pour les licences.
Ainsi je pourrai avoir accès mes emplois du temps, à mes cours, à mon espace MyUJM, avoir ma carte étudiante...
- Je garde sur moi ma carte étudiante.** Elle me permet d'accéder aux locaux, de composer lors des examens, d'emprunter des livres, de manger au CROUS...
Les cartes étudiantes sont envoyées à l'adresse indiquée lors de mon inscription (je dois mettre à jour mes informations si je déménage).
- J'assiste aux réunions de rentrée**
- Mon inscription pédagogique** pour les semestres impairs avant le 16 septembre 2022 **et** 27 janvier 2023 pour les semestres pairs.
Cela me permettra d'être inscrit aux cours, d'avoir des notes sur ces derniers et ainsi d'avoir un relevé de notes indispensable à la validation de mon année.
- SI j'ai **un stage obligatoire**, faire mes recherches dès le début de l'année. Il faut que je présente ma convention (signé par l'ensemble de parties avec toutes les pièces) à l'administration de la faculté au moins 15 jours avant d'aller en entreprise.
- Je **consulte mes notes** provisoires des semestres impairs dès le 24 février 2022 sur mon espace MuYUJM. S'il y a un souci, je me signale immédiatement à mon gestionnaire de scolarité.
- Je **télécharge, j'imprime et je conserve précieusement mes relevés de notes en fin d'année.**
Ils me seront indispensables pour candidater à des masters ou des doctorats
- Je **regarde régulièrement ma messagerie universitaire et le site de la faculté.**
C'est là que e trouverait les informations indispensables à la réussite de mes études

